

INTERNET  
HAUTE PERFORMANCE

INTÉGRATEUR  
RÉSEAUX & TÉLÉCOMS

INGÉNIERIE  
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &  
SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

GÉOLOCALISATION  
& MONITORING

**OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINNE



lasemaineafricaine.net

N° 3804 du Mardi 10 Juillet 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Un Dimanche en paroisse

**Cathédrale  
Christ-Roi**  
(Diocèse d'Owando)



La façade principale de la cathédrale Christ-Roi d'Owando (P. 9)

## Catholic Relief services «CRS»

**Désormais,  
un bureau  
au Congo**



Mgr Daniel Mizonzo et la ministre Antoinette Dinga-Dzondo pendant la coupe du ruban symbolique (P.8)

## Université Marien Ngouabi

**Réfléchir**  
sur le mode  
**de financement**  
de l'université  
de demain

(P.6)

*Editorial*

**Vacances**

## Plan National de Développement 2018-2022

Le  
Gouvernement  
retient  
deux axes  
prioritaires

(P.3)

Clément Mouamba



## Conférence de presse de l'opposition politique congolaise

Les «contre-  
vérités» de  
la COPAR et de  
La Chaîne passées  
au vitriol



Paul Marie Mpouélé

(P.3)

## Diables Rouges handball

Le Français  
Thierry Vincent,  
nouvel entraîneur

(P.14)



## Euloge Libota, porte-parole de la COPAR

«Michel Mboussi-Ngouari  
ne fait plus partie de notre  
plateforme»

(P.4)



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



CELLULE D'EXECUTION DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORET-BOIS (PACIGOF)

**AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° F003/2018/UCP-PACIGOF**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois «(PACIGOF). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et l'installation sur site des équipements informatiques et mobiliers de bureau au profit des pépinières, CGA du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises, du Secteur Informel et de l'Artisanat.

2. L'Unité de Coordination du Projet sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer les équipements sus cités constitués en deux lots comprenant:

- Lot 1: Equipement informatiques et consommables;
  - Lot 2: Mobiliers de bureau et accessoires.
- Les candidats pourront soumissionner pour l'un des deux lots ou alors tous les lots.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 16 H 00.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement non remboursable de Cent mille (100.000)

FCFA. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres devront être soumises au plus tard le 16 Août 2018 à 14 heures précises (heure locale) à l'adresse indiquée ci-dessous. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 16 Août 2018 à 14 heures 30 minutes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination  
du Projet PACIGOF -  
05 et 06 Rue LOCKO Isaac,  
Tél: (00242) 06 931 00 10,  
E-mail: pacigofcongo@gmail.com,  
Brazzaville – CONGO.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Un Million cinq cent mille (1.500.000) F. CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2018

Le Coordonnateur  
**Benoît NGAYOU**

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire  
Sise à Brazzaville (République du Congo)  
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)  
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M.)  
B.P.: 14745- Tél.: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MEDIATION**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 20 000 000 de Francs CFA  
Rez-de-chaussée de l'Immeuble Patte d'Oie  
Case J-490/M (SOPROGI)  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM: CG/BZV/18 D 338

**TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL  
& RENOUELEMENT DU MANDAT DU GERANT**

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2018 de la société dénommée «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MEDIATION», Société Civile Immobilière au capital de 20 000 000 de Francs CFA ayant son siège à Brazzaville (Congo), rez-de-chaussée de l'Immeuble Patte d'Oie, Case J-490/M (SOPROGI), déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 29 juin 2018 et enregistré à Brazzaville, le 2 juillet 2018 à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 115/1 numéro 286, les associés ont décidé:

**En sa partie Extraordinaire:**  
- Transfert de siège social précédemment fixé à Brazzaville (Congo), Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI),

Case J-490/M, dans la même ville, au 841, rue Nkô, quartier Plateau des 15 ans.

**En sa partie Ordinaire:**

- Renouvellement des fonctions de Monsieur Aymar Delmas EBIOU, en qualité de Gérant de la société, pour une durée de quatre (4) ans;  
- Pouvoirs en vue des formalités.  
Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 3 juillet 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 428. Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/18-957.

Pour avis et mention,  
**Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,**  
Notaire

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77  
Cyr Armel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:  
Atelier: La Semaine Africaine  
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77  
Service Commercial:  
Brazzaville:  
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:  
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79  
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One**

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

Conférence de presse de l'opposition politique congolaise

Les «contre-vérités» de la COPAR et de La Chaîne passées au vitriol

A peine portée sur les fonts baptismaux, la coalition de l'opposition politique congolaise fait l'objet de vives critiques au sein même de la grande famille de l'opposition qui ne reconnaissant pas son chef de file, Pascal Tsaty-Mabiala, ou par des leaders des partis qui ont rejeté le mémorandum signé le 23 juin dernier qui prévoit la signature d'un pacte républicain entre l'opposition et le pouvoir ou qui se sont désolidarisés de cette plateforme. Afin d'édifier l'opinion nationale et internationale sur ces «contre-vérités, les propos hypocrites et malveillants» de certains de leurs camarades qui, semble-t-il, ont choisi la voie des ondes pour régler ce qu'ils appellent «abusivement» des contradictions internes, les membres du conseil des partis politiques de l'opposition congolaise ont animé samedi 7 juillet 2018, à Brazzaville, un point de presse.



Paul-Marie Mpouélé (au centre)

Le principal orateur Paul-Marie Mpouélé a, d'entrée de jeu, rappelé que lorsqu'on s'engage dans une démarche d'ensemble, la moindre des choses, c'est de veiller à préserver le groupe dans son unité. Pour cela, «on évite de se laisser aller aux émotions juste pour essayer d'ébranler l'opinion», a-t-il dit, tout en affirmant que ces allégations portées contre eux sont des «affirmations gratuites, empruntées de malveillance et d'hypocrisie de certains de leurs compagnons de lutte qui ont choisi l'espace public pour résoudre des prétendues contradictions internes».

Il s'en est pris violemment aux partis membres de la Convention des partis républicains (COPAR) et à Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, président de La Chaîne. «La COPAR en tant que plateforme n'a pas de problèmes avec l'opposition incarnée par Pascal Tsaty-Mabiala. C'est plutôt le Parti républicain libéral (PRL), dont le président Nick Fylla, est membre du Gouvernement actuel, qui a une difficulté à éclaircir sa position politique. Les autres partis de cette plateforme ont simplement choisi d'être solidaires avec lui», a-t-il précisé.

De quoi s'agit-il exactement? Pour Paul-Marie Mpouélé, la COPAR a pris part à tous les travaux préparatifs qui ont conduit à l'élaboration du mémorandum de l'opposition. «Les témoins en sont Michel Mboussi-Ngouari et Bonaventure Boudzika, etc. Le ministre

Fylla est membre à part entière du Gouvernement de la République. Tout le monde le sait, ce Gouvernement est l'émanation d'une majorité parlementaire et non pas un Gouvernement d'union nationale. Nous avons suggéré à monsieur le ministre Fylla de prendre une position responsable pour éviter le flou qui résulterait d'une appartenance à un Gouvernement comme celui-là et en même temps d'appartenir à une opposition qui combat les positions du même Gouvernement dont il est membre. Il n'est pas possible d'être juge et partie», a-t-il expliqué.

Pour le conférencier, la loi 28-2017 du 7 juillet 2017 déterminant le statut de l'opposition politique au Congo est claire en la matière. «Son article 5 disposant que tout parti politique ou groupement des partis politiques appartenant à l'opposition peut accepter de faire partie d'un Gouvernement. La présence d'un opposant au Gouvernement l'astreint à la solidarité gouvernementale».

Pire, «le règlement intérieur du Conseil des partis politiques de l'opposition stipule en son article 3: Tout parti politique de l'opposition qui intègre le Gouvernement en application des dispositions de l'article 5 de la loi 28-2017 perd le droit de siéger au sein de l'opposition», a indiqué Paul Marie Mpouélé qui pense que pour les autres partis de la COPAR, «rien ne justifie qu'ils se tiennent dans leur attitude actuelle. Ils sont bel et bien, comme ils le déclarent

membres de l'opposition et le Conseil des partis politiques de l'opposition leur est ouvert».

Au sujet de La Chaîne, l'orateur a relevé que cette formation politique est le reflet typique de ce que sont certains partis politiques au Congo. «Toujours inconstants, calculateurs privilégiant l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt collectif. Le président de La Chaîne, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, a été de bout en bout présent aux différentes réunions qui ont abouti à l'élaboration du mémorandum mis en place par l'opposition et qu'il veut récuser aujourd'hui. Son principal argument est l'existence d'un pacte républicain qui, de son point de vue, serait un accord secret liant l'opposition et la majorité présidentielle», a-t-il regretté. Paul-Marie Mpouélé a défini le pacte républicain comme étant un ensemble de règles éthiques qui constituent le fondement même de la République, pour faciliter le vivre-ensemble. «Ce sont des valeurs partagées par tous au-delà des appartenances partisans et qui garantissent l'unité et la cohésion nationale. Il s'agit, par exemple, du bannissement du tribalisme, du bannissement du vol des deniers publics, de l'exclusion, la gestion des ressources naturelles stratégiques, la sacralisation de la vie humaine, etc... et cela s'applique à tous. La confusion voulue par le président de La Chaîne à ce sujet n'est donc qu'une simple

vue de l'esprit, à moins d'une manipulation».

Ce faisant, le conférencier a fait remarquer que l'opposition au Congo n'a que trop souffert, du fait non seulement d'un pouvoir, qui depuis presque 20 ans n'a ménagé aucun effort pour l'empêcher de s'organiser, mais aussi du fait des égos de ses leaders. «Depuis 1999 plusieurs tentatives d'organisation de l'opposition n'ont fait qu'échouer. Aujourd'hui, plus que jamais l'opposition congolaise est à un point de tolérance zéro pour sa crédibilité. Elle est reconnue désormais et jouit d'une légalité constitutionnelle».

Concluant son propos, Paul-Marie Mpouélé a adressé les félicitations de l'opposition congolaise au président Equato-guinéen Théodoro Obiang Nguema Bazogo qui, au-delà de toutes les pesanteurs imaginables, a résolu d'apaiser politiquement son pays en convoquant un dialogue national inclusif, ainsi qu'au président Gabonais Ali Bongo qui s'est engagé résolument dans la voie des réformes économiques et sociales en vue de soulager, tant soit peu, la misère de son peuple. «Ces deux signaux positifs pour la sous-région Afrique centrale, inspireront à coup sûr d'autres chefs d'Etat dont la situation politique et économique est similaire à celle de ces deux pays».

Pascal AZAD DOKO

Editorial

Vacances

La Semaine Africaine ne prend pas de vacances. L'actualité, vous le savez, ne prend jamais de vacances. Et nous devons la suivre au plus près, la scruter et la relater au mieux. Donc, même si nous le souhaitons, ce journal continuera à vous parvenir durant ces deux mois de juillet et août, traditionnellement dévolus au repos des corps. D'ailleurs, même ce vocable est déjà, en soi, peu parlant. Dans notre contexte social tendu, où même les grèves ne parviennent plus à dire tout notre désarroi; et où des administrations ne fonctionnent que par à-coups, que veut dire pour un retraité qui attend sa pension depuis 10 mois et dont les enfants, grands et adultes, sont toujours à sa charge, la notion de vacances? Il ne fait plus rien et se considère abandonné.

Que veut dire se reposer pour des élèves qui viennent d'achever une des rares années sans gros incidents, nous assure le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, la notion de vacances, période d'attente des résultats aux examens, oui, mais ensuite? Qu'est-ce qui les attend à la rentrée: la même incertitude devant le futur sombre? Et, même, de quoi sont faites ces vacances pour eux, devant la tentation de rejoindre quelque gang sanguinaire et sans pitié, comme s'ils voulaient s'acharner sur les parents qui les privent de toute perspective?

Vacances pour les députés? Non, je ne suis pas de ceux qui persifflent et affirment que même en temps de sessions, leur absentéisme est tel, et si net leur peu d'allant à vouloir affronter les difficultés du pays – qu'ils peuvent même avoir contribué à causer – que vacances et sessions pour eux reviennent quasiment au même? Nous reviendront-ils, à la rentrée, avec plus de vigilance sur les dérapages qui nous valent aujourd'hui de corriger ce qu'ils ont corrigé hier à peine? Avec la bonne manivelle qui relancera notre économie grippée? Corruption et gabegies sont désormais largement dénoncées au Parlement. Mais par quelle travée se sont-elles installées dans le pays?

Vacances pour le Gouvernement sur la sellette au moment où nous scrutons, tous, l'horizon pour décrypter les signaux en provenance des Sioux du FMI sur la colline de Washington: hache de guerre ou calumet de la paix avec le Congo? Réformes décisives ou vernis de feinte? Attendre ou désespérer résolument devant l'horizon bouché de nos espérances? Le FMI tarde à nous libérer de l'angoissante attente. Et nous en venons à nous demander si même quand les fonds seront octroyés, cela changera quelque chose de substantiel à notre condition!

Les vacances sont nécessaires, je me répète. Mais seulement à la condition que, régénérant les énergies, elles contribuent aussi à renouveler une manière de faire qui marque une nette délimitation entre l'avant et l'après de notre condition, de notre pensée et de notre agir. Sinon, nous dormirons de tous les sommeils de loir, et n'avanceront nulle part, tant les sommeils et les états de veille, forcés ou non, se ressembleront.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Plan National de Développement 2018-2022

Le Gouvernement retient deux axes prioritaires

Le Conseil de cabinet s'est réuni vendredi 6 juillet 2018, sous l'autorité du premier ministre, Clément Mouamba. Il s'est agi pour les membres du Gouvernement d'examiner les programmes qui vont être développés au cours des cinq prochaines années. Après les débats, les ministres ont arrêté les priorités de ces programmes qui vont constituer le Plan National de Développement 2018-2022. Il s'agit principalement de deux axes: la valorisation du capital humain et la diversification de l'économie.

Pour Henri Djombo, ministre d'Etat chargé de l'Agriculture, «ce plan va permettre de mettre en œuvre des projets dans tous les secteurs de la vie pour les cinq prochaines années. L'accent a été mis sur un certain nombre de priorités, notamment, la formation, les ressources humaines, le développement de l'agriculture, le tourisme. Les débats ont eu lieu très sereinement. On a pu arrêter les programmes qui vont être développés et qui seront soumis au Conseil des ministres et au Parlement. Pour



Ingrid Olga Ebouka Babackas



Henri Djombo

l'agriculture ce plan prévoit de construire une agriculture moderne, productive, exportatrice, compétitive. Une agriculture qui met en jeu le secteur paysan, mais aussi un secteur moderne fait de grandes fermes qui vont utiliser un grand nombre de main d'œuvre», a-t-il déclaré. Le ministre Anatole Collinet Makosso, de l'Enseignement



Anatole Collinet Makosso

primaire, a simplement fait remarquer qu'il était retenu d'engager une réforme en profondeur du système éducatif congolais compétitif, de façon à ce qu'il réponde aux exigences sinon aux contingences contemporaines. «Rendre le système éducatif congolais compétitif suppose qu'il nous faut rendre disponible, le per-

sonnel enseignant en quantité et en qualité... Mais au-delà, il faut investir dans les valeurs, cela fait intervenir l'éducation civique qui fait aussi partie de ce grand volet du système éducatif qui devra aider à ce que les cadres que nous devons former soient des cadres d'une certaine probité, d'une certaine intégrité et imbus de certaines valeurs», a-t-il laissé entendre. Quant à la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, «les axes prioritaires de ce nouveau programme national de développement sont clairs. Le premier axe, c'est la valorisation du capital humain. Cela veut dire qu'il faut mettre un accent sur l'enseignement et la formation de sorte que nous ayons une force vive de la nation suffisamment outillée pour rentrer dans le monde du travail. Le deuxième axe,

c'est celui de la diversification de notre économie qui doit se poursuivre avec plus de précision sur l'agriculture au sens large incluant l'agri-forestière, la pêche, les cultures, l'élevage. Ensuite, nous avons le tourisme. Nous avons un pays formidable qui recèle d'une diversification de paysages, de cours d'eaux et de forêts qui peut attirer les touristes. Enfin, l'industrie à travers l'industrialisation. Nous avons de la matière première, de la matière brute que nous devons transformer, et en transformant, nous arrivons à des produits finis. Nous aurons de la valeur ajoutée et donc forcément de la croissance. Voilà ces deux axes qui sont clairs, qui ont été confirmés par le Gouvernement».

P. A. D.

## Euloge Libota, porte-parole de la COPAR

# «Le MNLC de Michel Mboussi-Ngouari ne fait plus partie de notre plateforme»

Porte-parole de la Convention des partis républicains (COPAR), une plateforme de l'opposition, Euloge Libota, a animé le vendredi 6 juillet 2018, une conférence de presse, au cours de laquelle il a parlé du statut de l'opposition, des prochaines Universités de la COPAR et du Mouvement national pour la libération du Congo (MNLC) de Michel Mboussi-Ngouari, ancien candidat à l'élection présidentielle dont le parti a signé le mémorandum de l'opposition politique congolaise. «Il ne fait plus partie de notre plateforme», a-t-il rassuré.

Sur le statut de l'opposition, le conférencier a ironisé en se posant la question de savoir s'il y avait un règlement intérieur de l'opposition. «Il y a certainement un règlement intérieur d'une composante de l'opposition. Mais il n'y a pas un règlement de l'opposition, l'opposition en République du Congo est plurielle. La loi 28 reconnaît en son article premier, l'opposition comme étant constituée de partis et de groupements de partis politiques ne soutenant pas l'action du Gouvernement. Elle est parlementaire et extra-parlementaire. De facto, on reconnaît la pluralité de l'opposition. Elle appartient à un groupe de gens ou de partis politiques de pouvoir se constituer un groupement. Mais la loi reconnaît fondamentalement qu'il y a des partis et des groupements de partis. Nous situons la COPAR dans ce cas, nous sommes un groupement de partis politiques qui ne par-



Michel Mboussi-Ngouari

tage pas l'action du Gouvernement», a-t-il indiqué. Pour lui, il n'y a pas un texte qui peut égaler la Constitution. «La Constitution est un texte qui est soumis au référendum, voté et promulgué. Il devient la norme principale qui s'impose à tous. Cela n'empêche pas que les organisations, les groupes de gens puissent s'organiser et avoir les règles de travail, c'est ça le règlement intérieur qui a été présenté par l'opposition réunie



Euloge Libota

autour de Pascal Tsaty-Mabiala. Il n'engage pas toute l'opposition», a-t-il indiqué. Le conférencier a, par ailleurs, annoncé que très bientôt, la COPAR et d'autres partis de l'opposition qui ne sont pas membres du Gouvernement autour du chef de file, vont se constituer à l'issue de leur Université. «Nous allons tenir les Universités au cours desquelles nous rendons public notre document programme. Nous, la COPAR, on s'organise pour qu'en 2021 nous parvenons à une alternance démocratique». Quant à savoir si le MNLC qui a signé le mémorandum de l'opposition politique est-il toujours membre de la COPAR, Euloge Libota a fait comprendre que la vie dans son ensemble n'est faite que

de choix. «Les groupements, les organisations et les regroupements se font et se défont au rythme ou au gré des contextes politiques. Michel Mboussi-Ngouari était l'un des nôtres. Il a jugé à un moment de sa vie politique de se retrouver avec les autres qui se sont constitués autour du chef de file de l'opposition politique. C'est son choix, nous sommes démocrates, nous respectons librement les choix des gens. Il a préféré faire route avec eux. Aujourd'hui, nous pouvons vous l'annoncer publiquement que le MNLC de Michel Mboussi-Ngouari ne fait plus partie des partis membres de la COPAR».

Pascal AZAD DOKO

## UMP- bureau interfédéral de Brazzaville-Kintélé

# Une équipe dynamique pour soutenir «les vraies valeurs de la rupture»

L'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) que dirige Digne Elvis Tsalissan Okombi a tenu, le vendredi 6 juillet 2018 dans la salle Louis Badila de La Semaine Africaine, le Conseil électif de la ville de Brazzaville-Kintélé. Pour structurer les instances dirigeantes du parti. Une équipe dynamique a été mise en place pour soutenir, selon son président, les «vraies valeurs de la rupture».



Après le conseil électif

Le conseil électif de l'UMP s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la deuxième session ordinaire de ce parti tenu, du 9 au 11 juin 2018 à Brazzaville et de sa stratégie 2018-2020. Au terme des travaux, il a mis en place un bureau interfédéral de Brazzaville-Kintélé composé de 12 membres, présidé par Bertrand Etou Elion.

Dans son allocution, le président interfédéral de la ville de Brazzaville-Kintélé a laissé entendre que lui et son équipe feront office de trait d'union entre le parti et les populations afin que «les vraies valeurs de la rupture soient en permanence soutenues et préservées», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, les conseillers ont procédé à l'adoption d'un plan de communication et la stratégie prospective pour les scrutins à venir. Clôturant les travaux, Digne Elvis Tsalissan Okombi a pris acte de l'élection de chacun des membres du bureau inter fédéral. Il les a exhortés à se rendre partout dans les quartiers, blocs et arrondissements: «Dites au peuple que nous sommes conscients de leurs attentes».

Rabbi-Spiritus ITOUA

### ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

#### Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 14771

Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60

NIU: P2005110002540126

E-mail: moussoundajeama@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

### SOTRACOM

Groupement d'Intérêt Economique

Siège Social: Immeuble EBOMAPOKO

Quartier Centre-ville, vers Messe des sous-officiers

BRAZZAVILLE

RCCM CG-BZV-01-2018-C10-00002

### CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 19 juin 2018, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine en date du 22 juin 2018, sous Folio 111/14 n°1240, il a été constitué un Groupement d'Intérêt Economique dénommé SOTRACOM dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Groupement d'Intérêt Economique;

**Capital:**

**Siège:** Brazzaville, Immeuble EBO-MAPOKO, quartier Centre-ville, vers Messe des sous-officiers;

**Objet:** Les travaux de Construction des réseaux fibre optique; Travaux de mise en service connexion et interconnexion; Travaux de génie civil et tout type de travaux connexes dans le domaine énergétique et de télécommunication; Import-export des accessoires et matériels dans le domaine de télécommunication ;

**Durée:** 99 années;

**RCCM:** Le Groupement d'Intérêt Economique est immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit

Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2018-C10-00002 du 25 juin 2018;

**Gérance:** Le Groupement est administré par ses deux membres:

- Monsieur KHELIFI Fethi, en qualité d'Administrateur Général;

- Monsieur DOUKALI Mahmoud, en qualité d'Administrateur Général Adjoint.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,  
Maître Jean Marie  
MOUSSOUNDA.

### ANNONCE LEGALE

#### Changement de siège social et désignation de nouveaux administrateurs «BABCOCK MCS CONGO SA»

Aux termes d'une part, du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du trois janvier deux mille dix-huit, et d'autre part du procès-verbal des décisions prises par l'actionnaire unique de la société BABCOCK MCS CONGO SA en date du vingt-deux janvier deux mille dix-huit; il a été décidé ce qui suit:

- Au terme de l'assemblée générale Ordinaire

1- La ratification des décisions prises par le conseil d'administration

L'actionnaire unique ayant pris acte de la démission des administrateurs a décidé de ratifier la nomination des administrateurs suivant:

- Monsieur Giovanni PETROSINO aux fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général, en remplacement de Monsieur Giulio FINI, démissionnaire;

- Madame Monica MAZZEI aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Monsieur Gianantonio MOTTARLINI, démis-

sionnaire.

- Au terme de l'assemblée générale extraordinaire

1- Le changement de siège social  
Le siège social de la société BABCOCK MCS CONGO SA est dorénavant situé à l'Aéroport Antonio Agostino NETO;

2- La modification des statuts

L'ensemble de ces décisions a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, et a été enregistré en date du vingt-huit mai deux mille dix-huit auprès des services de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Tié-Tié.

L'inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été portée en date du quinze juin deux mille dix-huit, suite à laquelle il a donc été délivré un nouveau Registre du Commerce et du Crédit Mobilier constatant ces changements.

Pour insertion légale,

FFA Juridique et Fiscal  
Cabinet Juridique et fiscal

Santé

# La sécurité civile a assuré la couverture des examens d'Etat

Une conférence de presse a été co-animée par les lieutenants de police, Danielle Gloire Ngassielé et Bertrand Roger Sah Mbou, médecins urgentistes à la Sécurité civile, mercredi 4 juillet 2018, à Brazzaville. Les deux orateurs ont à cet effet rendu publics les statistiques de l'Opération, «Confiance» lancée pour la toute première fois dans le pays, et destinée à la couverture sanitaire des examens d'Etat sessions de juin de cette année.

La Direction générale de la Sécurité civile a lancé sur le terrain la première promotion de ses médecins d'urgences et de catastrophes, dans le but de prendre en charge médicalement les élèves malades et si possible les stabiliser pour leur permettre de poursuivre leurs examens. Cette opération a été motivée par le fait que la Sécurité civile, premier maillon de secours pour la population congolaise, est désormais prêt pour ce genre d'opérations. Les Sapeurs-pompiers ont pris en charge au total 2601 candidats à travers l'Opération «Confiance», dans les localités où cette composante de la police est présente, à savoir Brazzaville, Kinkala, Pointe-Noire, Impfondo, Ouesso, Nkayi, Dolisie, Owando et Oyo. Les pathologies les plus rencontrées ont été le paludisme, le syndrome grippal, les gastro-entérites, l'asthme, l'hystérie, la carie dentaire, le syndrome anémique, l'otite, l'hypertension artérielle, le mal épileptique, et même l'avortement.

Des statistiques présentées, la ville de Brazzaville a enregistré 2188 cas dont 587 au Baccalauréat (BAC) technique sur les 675 au niveau national, 588 au

Bac général sur 746, 808 au BEPC sur 1012, 88 au BET sur les 97 et 88 au CEPE sur 73. Cette couverture sanitaire n'a concerné que les épreuves écrites des différents examens d'Etat. Il a été également souligné que durant cette opération, les Sapeurs-pompiers ont procédé à des évacuations et traité d'autres cas surplace. Le but était d'éviter qu'un élève rate son examen pour revenir l'année prochaine. Les mala-



Quelques élèves-candidats en consultations

dies ont été stabilisées avec les moyens mis à la disposition des équipes, et pour les cas les plus graves ils ont été envoyés dans les hôpitaux par rapport à leur proximité. L'organisation des ambulances a été faite de telle sorte qu'il y est un infirmier,



Les médecins lieutenants de police Bertrand Roger Sah Mbou et Danielle Gloire Ngassielé

un médecin et un brancardier pour les évacuations. Des difficultés rencontrées sur le terrain, il a été rappelé que tout n'a pas été facile, compte tenu du nombre important de

travailler en synergie avec les ministères qui s'occupent des questions d'éducation en vue de faciliter la communication et les échanges entre les deux parties. Le nombre, ont reconnu les orateurs, n'a peut-être pas répondu à toutes les attentes de la population. Il s'est agi de gérer plusieurs cas à la fois, et cela n'a pas été facile, mais ils se sont efforcés de faire leur maximum.

Les orateurs ont exhorté les populations à ne pas avoir peur des médecins d'urgence de la Sécurité civile, qui sont avant tout des policiers, mais qui n'ont pas pour missions d'arrêter les gens, mais de les traiter et de les secourir. Cette action de la Sécurité civile a été appréciée par le Gouvernement, à travers les ministères de l'enseignement primaire, ainsi que celui de l'enseignement technique, sans oublier les élèves candidats et les populations.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Ministère de la Défense nationale

# Plus de rigueur dans la gestion des ressources humaines et financières

Dans le cadre de la poursuite de généralisation de la fonction administrative et financière, la direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale a organisé du 11 mai au 28 juin 2018, à Brazzaville, la dixième session des stages de qualification en gestion comptable et financière et en gestion des ressources humaines. Ces stages s'adressent aux sous-officiers des Forces armées congolaises (FAC).

Ils ont bénéficié cette année de la touche particulière de deux instructrices françaises venues en mission d'expertise au Congo et visaient comme objectifs: de permettre aux Forces armées congolaises et à la Gendarmerie nationale de disposer d'un personnel administratif aguerri aux nouvelles normes de gestion des ressources humaines et financières. Un personnel qui soit à même de contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative en milieu militaire, notamment en corps de troupe. Et les résultats qui ont été rendus publics par le directeur des stages par intérim affichent 60 admis pour l'ensemble des deux filières sur un effectif total de 60 apprenants, soit un taux de réussite de 100%, sanctionné d'une moyenne générale de 16,15/20 pour la filière Gestion comptable et financière (GCF) et de 16,42/20 pour la filière Gestion des ressources hu-

maines (GRH). Ces résultats, a affirmé le directeur des stages par intérim, le capitaine Hurluche Presley Kissangou-Ntsouini, sont un indicateur de réussite et d'atteinte de l'objectif visé. Satisfait, il a souligné: «les stagiaires ont accompli sept semaines de travail répartis en six modules pour chacune des filières, les encadreurs, instructeurs, répétiteurs et stagiaires ont œuvré sans relâche, dans la discipline, afin que ces stages répondent aux attentes essentielles de la hiérarchie. Cette formation qui a été intense a permis aux 60 participants de s'accrocher fortement par leur volonté et abnégation».

Le commissaire en chef de première classe Alain Yves Eugène Aignon Mpara a déclaré que ces stages, dans leur articulation et objectifs visés, faisaient partie intégrante de cette dynamique d'atteinte de l'objectif visé, qui s'inscrit sur le long terme, mais



Les officiels et stagiaires posant avec le commissaire en chef de première classe Aignon-Mpara

qu'il faut consolider chaque jour. «C'est notre constante, car de cela dépendra notre cheminement sûrement sur la voie escarpée de l'amélioration de notre gouvernance administrative. N'ignorons pas que sans une administration performante, aucune efficacité de l'action ne peut-être envisageable». Il s'est adressé aux stagiaires en leur rappelant que les très bonnes notes qu'ils ont obtenues sont le reflet de leur application pendant la formation. «Il s'agit maintenant de faire encore plus dans l'exercice de vos fonctions, à quelques postes que vous serez. On vous jugera "es qualité", a-t-il averti.

A l'issue de la cérémonie, des

attestations ont été remis à un échantillon de cinq meilleurs stagiaires dans chacune des filières, en présence de l'attaché de défense près l'ambassade de France, Christian Piot et du directeur général des ressources humaines du ministère de la Défense nationale, le commissaire-colonel Euloge Simplicie Lébi. Parmi eux, se trouvait le sergent-chef Benz Roclair Letoua, du 670<sup>e</sup> Bataillon d'infanterie forestière (Zone militaire de défense n°6, Impfondo), major en gestion comptable et financière, mais aussi major de toute la formation.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Coup d'oeil en biais

### Agressé par un éléphant, il perd un testicule

Mavoungou, une localité située à 12 km de Bambama, dans le département de la Lékoumou où des troupeaux d'éléphants dévastent régulièrement les plantations et interdisent toute présence humaine dans leur zone. C'est là qu'un éléphant furieux a agressé un homme de 42 ans qui tentait de le chasser de sa plantation. Celui-ci a été pris en chasse. Renversé par le pachyderme, l'infortuné a été touché à sa partie intime, perdant un testicule, et a vu son bras fracasser. Opéré dans un centre de santé, ses jours ne sont plus en danger, semble-t-il. Faut-il faire l'économie des victimes en éliminant ces éléphants avec ou sans l'autorisation des pouvoirs publics? Les populations s'interrogent.

### Les services des mairies, des mauvais payeurs?

La Société nationale d'électricité (SNE) a défrayé la chronique la semaine dernière en demandant à ses services techniques de procéder à la coupure d'électricité dans tous les sièges des mairies d'arrondissement de Brazzaville et à la mairie centrale, selon une source bien informée. Des rumeurs sourdent disant que les services des mairies seraient des mauvais payeurs. Depuis 2009, ils auraient accumulé d'importants arriérés de factures estimés à 5 milliards de francs CFA. La SNE a coupé l'électricité! Il faut le faire.

### Macabre découverte dans un bac à ordures: une jambe humaine bandée!

Des techniciens de la société de ramassage des ordures et d'assainissement Aversa ont fait une macabre découverte dans un bac à ordures qu'ils s'appropriaient à vider, sur l'avenue Cité des 17, non loin de l'arrêt de bus CEG Matsoua, à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville: une jambe bandée d'un être humain en état de décomposition avancée et puant déjà. Elle est celle d'un homme dont on ignore les circonstances d'amputation. Elle a été récupérée par les services des pompes funèbres municipales et placée à la morgue municipale de Brazzaville. A qui appartient-elle? Qui l'a jetée dans ce bac pour s'en débarrasser? Une enquête a été ouverte.

### Grève des agents des services municipaux à Brazzaville

Les agents des services municipaux des mairies des arrondissements de Brazzaville ont entamé vendredi 6 juillet 2018 une grève. Ils protestent, affirment-ils, contre le non-paiement de sept mois de salaires. C'est un calvaire, pour eux, se plaignent-ils. Entre novembre 2017 et juin 2018, ils affirment n'avoir touché qu'un mois de salaire, c'était en janvier 2018. De février à juin, rien. A cela s'ajoute les mois de l'année 2017.

### Menace de grève à l'Université Marien Ngouabi

La prochaine rentrée académique risque d'être secouée par la grève que menace de déclencher le collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi qui regroupe trois syndicats. Ces syndicats se sont réunis dernièrement à Bayardelle, pour faire le point des négociations menées avec les autorités rectorales et la tutelle. Plusieurs points ne sont toujours pas réglés. Dans le communiqué publié à l'issue de cette réunion, les trois syndicats des travailleurs ont «attiré l'attention des autorités sur le risque réel d'une grève» et les appelle à faire en sorte que, «le protocole d'accord soit signé dans les meilleurs délais», «la concomitance dans le paiement des salaires soit respectée», que «la subvention de fonctionnement soit régulière et significativement versée», enfin que «les heures diverses dues soient payées». Si rien n'est fait au 1<sup>er</sup> septembre, le collège des syndicats se réserve le droit de déclencher une grève générale et illimitée. A noter: les travailleurs de l'Université Marien Ngouabi totalisent six mois de salaires impayés au titre des années 2017 et 2018, selon l'intersyndicale.

### Crise à la mairie de Brazzaville: commentaire de Constant Ebara

«Quelles sont les dispositions mentales et comportementales de ceux qui gèrent les institutions. Vous prenez des gens qui brillent par l'hédonisme, c'est-à-dire les dispositions mentales à cultiver les plaisirs. Et les gens comme ça, vous leur donnez des fonctions; mais quand ils arrivent quelle est la première démarche? La bataille des clans, c'est l'un des fondements qui font que la mairie puisse échouer aujourd'hui», a déclaré Constant Ebara, pour tenter d'expliquer le vent de fronde qui secoue la mairie centrale de la capitale congolaise.

### SNDE: réparation des fuites au détriment des ménages?

Certains habitants de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, ne savent plus à quel saint se vouer. Depuis que la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a procédé à la réparation des fuites dans leurs quartiers, l'eau ne coule point des robinets. Certains sont déjà à deux semaines sans eau; d'autres à un mois. Qu'en pensent les services techniques de l'opérateur de distribution d'eau?

**Université Marien Nguabi**

**Réfléchir sur le mode de financement de l'université de demain**

Placée sous l'autorité de Louis Bakabadio, conseiller et chef du département de l'éducation à la présidence de la République, la session ordinaire de l'Université Marien Nguabi a été tenue mercredi 4 juillet 2018 dans la salle multimédias de la Grande Bibliothèque universitaire. C'était en présence des membres du comité de direction, des cadres relevant de différentes entités de l'université et des administrations publiques. A l'issue des travaux, plusieurs documents ont été adoptés parmi lesquels, celui portant sur le budget exercice 2019 évalué en recettes et en dépenses à la somme de 69.335.536.825 francs CFA.



Louis Bakabadio

Louis Bakabadio a invité les participants à «réfléchir sur le nécessaire remplacement du modèle économique de l'université. De même, qu'à l'heure actuelle, la diversification économique devient un impératif catégorique pour l'économie congolaise, de même la diversification des sources de financement de l'université mérite que nous lui consacrons toute notre intelligence. Nous devons explorer toutes les pistes pouvant conduire à améliorer le taux de financement endogène», a-t-il précisé.

Pour y parvenir, le président du comité de direction a souhaité une exploration des possibilités de financement. «Une piste me paraît être à notre portée, c'est celle qui consiste à développer la capacité productive de l'université, à travers l'expertise, les laboratoires d'analyse médicale et biologique, les travaux de génie, l'exploitation agricole et l'élevage, etc. Le plan stratégique de l'université devrait mettre l'accent sur la capacité à produire des biens et services marchands, à côté des activités pédagogiques et de recherche», a-t-il indiqué. Au cours de cette session, outre le projet de budget exercice 2019, sept autres documents ont été adoptés avec amendements, dont: le projet de décret portant réorganisation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Cela se justifie d'une part, par le fait que la base légale du Décret n° 084/527 du 7 juin 1984 portant création de l'ENAM est devenue caduque depuis plusieurs années, à cause des réformes opérées tant au niveau de la Fonction publique que de l'université Marien Nguabi; d'autre part, au niveau de la Fonction publique la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, telle que modifiée et complétée par la loi n° 21-2010 du 30 décembre 2010, ainsi que par la circulaire interministérielle n° 008/MES/MFPRE du 10 octobre 2012, a transformé la catégorie A qui comportait deux hiérarchies, A1 et A2, en catégorie 1, avec trois échelles (1, 2, 3). Des textes ultérieurs lui ont donné une nouvelle organisation, à savoir: le décret n° 99/298 du 31 décembre 1999 portant création du troisième cycle de l'enseignement supérieur à l'université Marien Nguabi; le décret n° 2009/ du 18 juin 2009 portant application du système Licence, Master, Doctorat à l'université Marien Nguabi, et enfin le décret n° 2013/395 du 29 juillet 2013 portant réorganisation de l'université Marien Nguabi. Le projet de dénomination de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH), en Faculté des Lettres, Arts, et des Sciences Humaines (FLASH) et de son logo a également été au menu des travaux. Le budget de l'université Marien Nguabi, exercice 2019 comprend deux volets: l'investissement qui s'élève en recettes et en dépenses à la somme 32.045.100.000 francs CFA et le volet fonctionnement évalué en recettes et en dépenses à la somme de 37.290.436.825 francs CFA. Le décret portant création des écoles doctorales qui se justifie par la nécessité de fédérer les formations, bâtir une véritable politique nationale et internationale en matière de recherche au sein de l'université Marien Nguabi, etc.

Victor GUEMBELA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**Partenariat**

**Révolutionner le marché financier pour lutter contre la pauvreté**

Un accord a été signé jeudi 5 juillet 2018 entre la Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO) et la Compagnie financière africaine (COFINA). Ce partenariat va permettre à la SOPECO de diversifier son offre de produits, notamment les transferts des fonds en local et à l'international, le paiement des factures d'assurances, d'eau, d'électricité, des frais scolaires et de différents abonnements. La cérémonie de signature a eu lieu entre Ludovique Mbossa Mabwere, directrice générale de la SOPECO et El Hadj Failiou, directeur général de COFINA.

La collaboration entre SOPECO et COFINA donnera lieu, dans les prochains jours, à une formation des agents de la poste à la prise en main de l'outil technique, la connaissance des produits de la gamme Sepela, un service de transfert d'argent. La SOPECO entend offrir davantage de services de proximité aux usagers à travers une gamme de produits plus éloignés.

«Le partenariat que nous venons de signer avec COFINA a un impact très important pour la poste qui pourra élargir la gamme des produits que nous offrons à nos usagers. Grâce à ce partenariat, les usagers pourront accéder au paiement en ligne, payer leurs factures d'électricité et d'eau à la poste; nous renforcerons les capacités de nos agents», a déclaré Ludovique Mbossa.

La directrice générale de la SOPECO a défini les missions de sa société: la poste permet d'acheminer les courriers. Elle

sert aussi aux transferts de fonds. «La poste est une poste citoyenne tournée vers l'outil du numérique. Elle a pour vocation non seulement de réduire la fracture numérique, mais aussi d'améliorer l'inclusion socioéconomique et financière en apportant les services sur l'ensemble du territoire national. Cette poste est tournée vers le domaine du digital. Nous mettons tout en œuvre pour redynamiser le secteur pour que les usagers puissent se le réapproprier», a dit Ludovique Mbossa. Elle a de même annoncé l'ouverture d'un bureau de poste à Mossaka.

Pour El Hadj Failiou, COFINA est l'archétype de la compagnie financière africaine, un groupe financier présent dans six pays: La Guinée Conakry, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali et le Congo-Brazzaville.

«Avec COFINA nous sommes entre les microfinances et les banques. Les microfinances n'ont pas de produits adaptés,



El Hadj Failiou et Ludovique Mbossa apposant la signature

ni les montants pour répondre aux besoins. Le produit Sepela est un produit de transfert d'argent mis en ligne, auquel les usagers ont la possibilité de payer les factures, leur réabonnement à court terme. La poste a une vocation noble», a-t-il souligné.

«Notre mission est de faire en sorte que par le biais de la poste nous puissions apporter

une solution de financement aux populations délaissées. Tous les crédits de financement doivent être proposés aux populations pour lutter contre la pauvreté. COFINA a pour ambition de révolutionner le marché financier», a-t-il affirmé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

**Qui me répondra?**

L'épineux problème du manque de politique sanitaire efficace en Afrique et au Congo, de l'équipement des établissements sanitaires, de la limitation du nombre des évacuées sanitaires hors des frontières nationales constitue une gangrène. Comment faire pour y remédier?

A.P. MASSAMBA (Moungali, Brazzaville)

**Fondation Perspectives d'Avenir (FPA)**

**Le «Think Tank HorizonS» officiellement lancé à Brazzaville**

Cercle de réflexion, d'analyse et de proposition de solution sur les problèmes qui minent la société congolaise, le «Think Tank HorizonS», conçu par Denis Christel Sassou-Nguesso, président de la Fondation Perspectives d'Avenir, a été officiellement lancé vendredi 6 juillet 2018 par Bruno Jean Richard Itoua, ministre congolais de l'Enseignement supérieur. En présence des membres du Gouvernement, des diplomates en poste à Brazzaville, d'un parterre d'enseignants-chercheurs et étudiants de cycles master et doctorat de l'Université Marien Nguabi. La première session de ce cercle de réflexion a porté sur le thème: «Capital humain et construction de l'émergence au Congo: Etat des lieux, défis et perspectives à la lumière des expériences d'ailleurs». Et la leçon inaugurale, intitulée: «Le rôle et l'importance d'un think tank dans la construction de l'émergence», a été donnée par le Professeur Louis Bakabadio, chercheur en économie à l'Université Marien Nguabi, mais aussi, Conseiller spécial du Chef de l'Etat à l'Education, à la recherche scientifique et l'innovation technologique.

Le think tank ou cercle de réflexion HorizonS fait partie intégrante des actions présentées dans le plan statistique décennal 2014-2024 de la Fondation Perspectives d'Avenir.

Dans sa leçon inaugurale, le Pr Louis Bakabadio qui a loué cette initiative originale a, tout d'abord, explicité les deux mots: Think, qui signifie idée, et Tank qui veut dire réservoir. Donc, un réservoir d'idées. A l'entendre, le rôle du Think Tank est de favoriser la pensée plurielle. Penser, débattre, repérer, évaluer, reformuler, produire et expliquer sont, entre autres,

les caractéristiques d'un think tank.

Présentant le Think Tank HorizonS de la FPA, Abraham Roch Okoko-Esseau, Directeur exécutif de la Fondation, représentant son président, empêché, a décliné les missions de ce nouveau réservoir d'idées. La mission essentielle étant d'accompagner, par une réflexion à la fois dépassionnée, exigeante, audacieuse, ouverte et constructive de la marche du Congo vers l'émergence et le développement durable ainsi que son intégration dans la mondialisation.

Ce cercle de réflexion est ainsi conçu pour être un lieu d'échanges et de partage



Le présidium

ouvert aux Congolais et aux étrangers, désireux de contribuer à la compréhension

conclusions issues des discussions du think tank. La table ronde organisée à



Abraham Roch Okoko-Esseau

sion des défis du développement social, économique et politique du Congo et à la prise en compte, par les décideurs économiques, politiques et sociaux, des

cet effet, autour du thème «Capital humain et construction de l'émergence au Congo, Etats des lieux, défis et perspectives à la lumière des expériences d'ailleurs»,

a connu la participation d'un panel, d'une expertise constituée de François Sita, Virginie Ndessabeka, Paul Mbougou, Franck Corneille Mampouya-M'Bama. La liberté d'expression qui a prévalu pendant la confrontation des idées avec le public présage un avenir

les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et qualifiante, de l'entrepreneuriat, du développement personnel et du bien-être des jeunes issus de familles démunies ou de milieux défavorisés. Elle se planche aussi sur la réflexion et le plaidoyer



Les participants ...



... à l'événement

radieux au nouveau cercle de réflexion.

A rappeler que la Fondation Perspectives d'Avenir est une organisation de la société civile qui intervient dans

autour des problématiques liées à l'émergence et au développement durable du Congo, à l'image du Think Tank HorizonS.

Guinée équatoriale

Les acteurs politiques bientôt autour d'une table ronde

Acteurs politiques, activistes de la société civile, observateurs internationaux et autres experts se réuniront du 16 au 21 juillet 2018 en Guinée équatoriale, pour le dialogue national convoqué par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Cette rencontre est la sixième du genre depuis la prise de pouvoir il y a près de 40 ans par le chef de l'Etat équato-guinéen. Elle permettra aux filles et fils de ce pays d'Afrique centrale qui parfois se regardent en chiens de faïence, de se parler et accorder leurs violons pour la bonne marche de leur nation. A l'image d'autres pays de la sous-région, la démocratie en Guinée équatoriale demeure encore très fragile.



Teodoro Obiang Nguema Mbasogo

C'est mercredi 4 juillet dernier que le président Obiang Nguema a confirmé la tenue de ces assises, lorsqu'il a décidé d'accorder une amnistie totale en faveur de tous les prisonniers politiques et opposants condamnés ou interdits d'activité. Par cette mesure jugée spectaculaire, il a posé un geste fort envers l'opposition qui avait fait de cette amnistie une des principales conditions à sa participation au dialogue politique. Le décret amnistiant les op-

posants et prisonniers équato-guinéens stipule également que l'amnistie concerne toute personne «privée de liberté ou empêchée d'exercer son droit politique dans le pays». Le texte fait suite à l'annonce du président Obiang Nguema, le 11 juin 2018 qui avait préconisé que «le gouvernement de la République adoptera toutes les mesures politiques, juridiques, administratives, sociales et humanitaires pour faciliter la participation de tous les acteurs politiques exilés à l'étranger». Dans ce pays où la paix et la stabilité restent une préoccupation majeure, et où le coup d'Etat déjoué de Noël 2017 contre le dirigeant en place continue de nourrir les conversations, la tenue de ce dialogue semble ne pas convaincre tous

les acteurs politiques. Dans les rangs de l'opposition ayant la plupart de ses leaders en exil, la convocation de cette table ronde se présente comme de la simple supercherie du pouvoir. Parmi les conditions que posaient les opposants en exil, regroupés au sein de la CORED, principale coalition de partis en exil, figuraient la libération des prisonniers politiques, estimés à 120 personnes par cette plateforme politique; la présence de médias internationaux et d'observateurs de l'Union européenne, de l'Union africaine et de l'ONU; ainsi que la présence de diplomates américains, français et espagnols, principaux partenaires commerciaux de Guinée équatoriale.

Aristide Ghislain NGOUMA

Tchad

Le service minimum dans les hôpitaux menacé d'interruption

Réunis le 5 juin dernier en assemblée générale évaluatrice, les médecins tchadiens ont décidé d'aller en grève sèche sans service minimum. Cette décision qui fait partie des principales conclusions de leur dernière réunion, est chapeautée par le Syndicat national des médecins du Tchad. La rencontre s'est tenue au sein d'une des entités du ministère de la Santé, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de N'Djamena, la capitale politique tchadienne.



Hôpital Mère et Enfant de N'Djamena

Cette grève sèche et illimitée ira jusqu'à la satisfaction totale de leurs revendications, selon l'un des médecins qui a requis l'anonymat. D'après ce dernier, cette assemblée générale a été consacrée à une proposition de grève de soutien des cliniques privées et des hôpitaux confessionnels. Pour lui, il faudrait bien que les dirigeants hument réellement la souffrance du bas peuple. En outre, il faut, selon lui, mettre aussi en garde les étudiants en médecine qui entrent dans les hôpitaux pour réaliser les soins des tiers. Un des responsables syndicaux estime qu'il «ne s'agit pas de demander au gouvernement, ni l'amélioration des conditions de travail, ni une augmentation de salaires, mais juste nos primes qui ont été amputées».

A en croire les témoignages, un tour dans quelques hôpitaux a permis de constater de près l'effectivité de la grève, du centre de fistule Assiam Vantou en passant par la polyclinique et l'hôpital de la mère et de l'enfant, le constat est acerbé; les nouveaux nés ne reçoivent aucun vaccin, certains malades jonchent sur le sol, les cas les plus déplorables sont ceux qui sont en réanimation, assistés

par des infirmiers inexpérimentés. Les malades souffrant des calculs rénaux auront eux aussi des difficultés pour faire la dialyse car les médecins, aussi judicieux que leurs collègues de l'hôpital de la renaissance, doivent aussi emboîter le pas. C'est ce qui ressort des débats en assemblée générale.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

RD Congo

Adoption d'un texte de loi sur le statut des anciens présidents

Le Sénat de la RD Congo a planché mercredi 4 juillet 2018, sur le statut des anciens chefs d'Etat; certains analystes ont soupçonné la démarche comme une façon de négocier une sortie honorable pour le président Kabila. A l'issue de sa plénière, cette chambre du parlement a adopté, le texte de loi portant sur le statut des anciens présidents de la République élus.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DOMANIALE

N°090/18/MFB/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondis/ Département	Requérants
01	N° 4278 du 20/04/18	Section Bloc Pile N°1 Sup.: 400,00m²	Rue Moukolo Prosper	Arr. N° 8 MADIBOU	M. SAMBA NATHAN Romain
02	N° 4261 du 12/04/18	Section E Bloc 105 Pile (s): 17 (ex 321) Sup.: 326,81m²	321 Avenue Matsou	Arr. N° 2 BACONGO	NGOMA KIONGA Paul
03	N° 4145 du 13/12/17	Section Av. Bloc Pile N°1 Sup.: 400,00m²	Rue Ioubayi Pauline (Mayanga)	Arr. N° 8 MADIBOU	M. KIMBIDIMA Alfred
04	N° 4215 du 14/03/18	Section F Bloc 156 Pile 3 Sup.: 181,82m²	626 Rue Jolie (quartier Baongo)	Arr. N° 2 BACONGO	BOUSSO BOUAMBOUTANYKANY BERTADIN, ALEX GAEL ET ALICE SAINT CLAIR
05	N° 3966 du 22/06/17	Section AB Bloc 85 Pile 45-46 Sup.: 600,05m²	Rue Massamba Debat	Arr. N° 8 MADIBOU	M. SAMBA Jean Bertin
06	N° 4241 du 28/03/18	Section AB Bloc 92 Pile 16 Sup.: 1050,00m²	Avenue Alphonse Massamba Debat	Arr. N° 8 MADIBOU	M. THYSTERE TCHICAYA J.PASCAL Stephane
07	N° 3756 du 30/12/16	Section G Bloc 138 Pile 10 ex-105 Sup.: 325,4m²	105 Rue Louis Mbama	Arr. N° 2 BACONGO	SCI YAMANA
08	N° 4314 du 15/05/18	Section F Bloc 97. Pile 3 Sup.: 259,07m²	138 bis Rue Ampère (quartier Keoua)	Arr. N° 2 BACONGO	L'EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO
09	N° 4331 du 31/05/18	Section G Bloc 33 Pile 11 (ex 6) Sup.: 259,20m²	26 bis rue Mangounza (ex surcouf)	Arr. N° 2 BACONGO	STELIAUNI SARLU
10	N° 4217 du 08/03/18	Section AD3 Bloc 26 Pile :1 Sup.: 454,30m²	Avenue de l'OMS N° 11 bis	Arr. N° 8 MADIBOU	Association des petites sœurs dominicaines au Congo
11	N° 4328 du 25/05/18	Section Bj Bloc 116 Pile 7 Sup.: 4.800,78m²	Avenue François Nkoutou quartier Mbouono	Arr. N° 8 MADIBOU	SANDY MBAYA MAYETELA
12	N° 4350 du 08/06/18	Section C2 Bloc 104 Pile 14 Sup.: 438,63m²	Case N° 792 (Mpisa)	Arr. N° 2 BACONGO	Mme Christelle FILA NZOLOLO
13	N° 4355 du 20/06/18	Section Bloc Pile 16 Sup.: 386,00m²	Avenue Rex Elion (quartier ITSALI)	Arr. N° 7 MFILOU	DOUCOURE ABDOULAYE
14	N° 4313 du 14/05/18	Section C3 Bloc 134 Pile (3) 2 Sup.: 369,43m²	216 bis rue Bakemba Sitadia tsiolo	Arr. N° 1 MAKELEKELE	MBEMBA RENE
15	N° 42541 du 04/04/18	Section CG Bloc 106 Pile 9 Sup.: 375,22m²	Impoh- Manianga	Arr. N° 9 DJIRI	YANDZA INGOBA
16	N° 3334 du 02/05/16	Section AB Bloc Pile Sup.: 471,22m²	Maoutou rue Loufimpou	Arr. N° 8 MADIBOU	Mme EYANGO née LOUTONTO LOUVOUEZO Kevine Jevaine
17	N° 4274 du 17/04/18	Section AN2 (ex-an) Bloc 120 Pile 1 Sup.:333,54m²	33 rue Moutampa (quartier kibouendé)	Arr. N° 7 MFILOU	Enfants : PELEKA - MVOUZA Cyr Abdon Stanislas PELEKA MVOUZA Angelina Lidwine Victoire PELEKA MVOUZA Dany Habib Gerald PELEKA MVOUZA Blanche Felicité PELEKA MVOUZA Ulrich Romaric judicael P.M Bizonzi NKOUA Pierre ETHAN DE LOURDES AXEL DE LOURDES AXEL MOUSSOKI MARCEL DIANZINGA Scholastique KODIA Josué TANDOU Aurélie Mireille PANZOU - BAYONNE Daniel Lenny PANZOU - BAYONNE Alexia Helea madeline Mme PEMBE ISSAMOU MAYENGUE Mme MAKOUBOU Crydege BIAMPANDOU MPANZOU Andre Mme KEMBI Claire Mme BIAMPANDOU Eveline Solange M. NTONDELE BIAMPANDOU M. BIAMPANDOU Gabriel BIAMPANDOU BASSAFOULA Angélique BIAMPANDOU Eveline Solange Mme BIAMPANDOU NKEMBI Claire Mme BIAMPANBOU Hortence Yolande Mme BIAMPANDOU NKEMBI Claire Mme BIAMPANDOU NKEMBI Claire Mme BIAMPANDOU YOUNGUI Madeleine Mme BIAMPANDOU YOUNGUI Madeleine M. N'SOSSO Odilon Boris FINA MATCHIONA MALEMA Patrice KIYINDOU KOUMBOU Bénédicte et Enfants BIAMPANDOU André Paul Gabriel BIAMPANDOU Alix David Enfants BALOU BALOU Marie Ketsia Cheryne Andrea, BALOU Elykia I Marie Elsa BALOU Christ A-K Junior MAKOSSO DOCIEMOT GEZE VLADY Prefina M. LEMVO NDAMBA LIKOUNDOU Aimee Neli
18	N° 4349 du 08/06/18	Section B2 Bloc 173, Pile 10 Sup.: 457,44m²	03 rue hinda quartier Diata	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
19	N° 4305 du 09/05/18	Section Bloc Pile Sup.:1200,00m²	Kelekele (Nganga Lingolo)	Arr. N° GOMA TSETSE (Pool)	
20	N° 4306 du 09/05/18	Section A4 Bloc 90 Pile 10 Sup.: 551,74m²	Rue Mayita N°8 (Bifouti)	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
21	N° 4139 du 04/12/17	Section BH Bloc 78 Pile 4 Sup.: 987,45m²	Madibou	Arr. N° 8 MADIBOU	
22	N° 4321 du 23/05/18	Section F Bloc 67 Pile 10 Sup.: 558,30m²	Rue Archambault N°73	Arr. N° 2 BACONGO	
23	N° 4297 du 02/05/18	Section AS Bloc 252 Pile 8 Sup.: 391,64m²	Rue Kimbambou (Moussosso)	Arr. N° 8 MADIBOU	
24	N° 4298 du 02/05/18	Section AS Bloc 252 Pile 2 Sup.: 400,00m²	Rue Siama Ignace (Moussosso)	Arr. N° 8 MADIBOU	
25	N° 4344 du 06/06/18	Section BH Bloc 101 Pile 07 Sup.: 804,44m²	Madibou	Arr. N° 8 MADIBOU	
26	N° 4283 du 23/04/18	Section B2 Bloc 176 Pile 8 Sup.: 240,45m²	23 bis rue Hinda quartier Diata	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
27	N° 4308 du 11/05/18	Section B2 Bloc 81 Pile 17 Sup.: 379,33m²	Rue Nianga N°52 Diata	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
28	N° 4041 du 22/08/17	Section A2 Bloc 101 Pile 14 Sup.: 825,81m²	Avenue de l'OUA quartier Kisito	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
29	N° 3709 du 26/12/16	Section AG Bloc 108 Pile 9 Sup.: 648,00m²	23,25 rue Badiatseke	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
30	N° 3711 du 26/11/16	Section Al Bloc 127 Pile 149 Sup.: 681,11m²	8 rue Mampouyz Ma. Moussosso (Kinsoundi)	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
31	N° 3713 du 26/12/16	Section AB Bloc 13 Pile 3 Sp.: 420,97 m²	6 rue Loutangou Adolphe (quartier Mansimou)	Arr. N° 8 MADIBOU	
32	N° 3720 du 24/12/16	Section AG Bloc 7 Pile 8 Sup.: 415,39 m²	5 rue Intali (Kinsoundi)	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
33	N° 3708 du 26/12/16	Section I Bloc 43 Pile 5 Sup.: 900,00 m²	148 Avenue du général de Gaulle	Arr. N° 2 BACONGO	
34	N° 3710 du 26/12/16	Section Aj Bloc 224 Pile 27 Sup.:315,68m²	60 Avenue Cardinal Emile Biyenda	Arr. N° 7 MFILOU	
35	N° 3716 du 26/12/16	Section AG Bloc 4 Pile 9 Sup.: 349,79m²	1 rue Badiantseke kinsoundi	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
36	N° 3716 du 26/12/16	Section AG Bloc 8 Pile 12 Sup.:671,17m²	2 rue Mbouandzi kinsoundi	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
37	N° 3712 du 26/12/16	Section AG Bloc 3 Pile 8 Sup.:404,20m²	1 rue mamadou kinsoundi	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
38	N° 3715 du 26/12/16	Section AD Bloc 31 Pile 27 Sup.: 440,00m²	3 rue loussala pierre kinsoundi	Arr. N° 2 BACONGO	
39	N° 3718 du 26/12/16	Section E Bloc 54 Pile 2 Sup.: 273,07m²	30 rue mère marie	Arr. N° 2 BACONGO	
40	N° 3717 du 26/12/16	Section Aj Bloc 158 Pile 44 Sup.: 424,66m²	Kinsoundi Usine	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
41	N° 3987 du 07/07/17	Section F Bloc 136 Pile 8 Sup.: 162,90m²	133 rue Nkouka Louboto	Arr. N° 2 BACONGO	
42	N° 4194 du 05/02/18	Section E Bloc 24 Pile 1 Sup.: 2649,29m²	Avenue pierre Sav de Brazza	Arr. N° 2 BACONGO	
43	N° 4095 du 26/10/17	Section AG Bloc 108 Pile 3334 Sup.: 648,00m²	Rue Badiantseke	Arr. N° 2 BACONGO	
44	N° 4285 du 24/04/18	Section D3 bloc Pile 1 bis Sup.: 272,21m²	5 rue Oyo quartier Diata	Arr. N° 1 MAKELEKELE	
45	N° 4165 du 17/01/18	Section An Bloc 25 Pile 12 Sup.: 208,00m²			
46	N° 3616 du 31/10/16	Section Bloc Pile 18 Sup.: 257,47m²	La Poudrière (ex ferme)	Arr. N° 4 MOUNGALI	
47	N° 3490 du 03/08/16	Section BI Bloc. Pile 5 et 8 Sup.:1000,00m²	102 Avenue Mont Olivier quartier Ketenard Zone 5 Malonga ndi quartier kibina	Arr. N° 7 Mfiou Arr. N° 8 Madibou	

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 5 Juillet 2018

Pour l'insertion légale  
Brigitte OKOLA  
Inspecteur Principal des Impôts

Catholic Relief services «CRS»

Inauguration d'un bureau au Congo

Le Catholic Relief services «CRS» s'installe désormais en République du Congo. La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a procédé vendredi 29 juin 2018 à l'inauguration du bureau de CRS à Brazzaville. C'était en présence de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo, de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, des diplomates et des représentants des organisations internationales. L'ONG CRS «une existence dédiée au partage» Telle est sa vision.

«Le gouvernement de la République s'engage à faciliter la signature très prochaine de l'accord de siège avec l'ONG CRS Congo», a déclaré la ministre des Affaires sociales Antoinette Dinga-Dzondo. Le maître de cérémonie a fait un bref rappel historique du CRS. Le Catholic Relief services «CRS» est l'agence d'aide humanitaire et de développement d'Outre-Mer de la Conférence des évêques des Etats-Unis (USCCB) d'Amérique. CRS a été créé en 1943 et travaille dans plus de 100 pays à travers le monde avec ses partenaires locaux pour «trouver des solutions durables à la souffrance et à la pauvreté dans le domaine des urgences, de la santé, de l'éducation, du VIH/SIDA, de l'agriculture, de l'eau, de la microfinance et de l'édification de la paix, à mettre en œuvre des activités d'urgence et de développement en République du Congo. En 2017, un financement CRS de USD 171.000 a permis à son partenaire Caritas Congo d'intervenir dans la région du Pool pour la distribution d'articles ménagers essentiels à 5.000 déplacés. Cette assistance déployée rapidement et dans le temps, a été rendue possible grâce au réseau Caritas et à la coordination de Caritas Congo qui a pu mettre à contribution trois

Caritas diocésaines à travers la mise en œuvre flexible, et une logistique bien organisée dans trois départements, comprenant 81 paroisses: 7 à Kinkala (Pool), 13 à Nkayi (Bouenza) et 51 à Brazzaville. Au cours de la même année, le Fonds Mondial a confié au CRS la mise en œuvre pour la période 2018-2019, du programme de distribution de mous-



Mgr Daniel Mizonzo et Mme la ministre Antoinette Dinga-Dzondo posant avec les participants à la cérémonie.

tiquaires imprégnées dans les douze départements du Congo. Ces programmes totalisant approximativement un montant de USD\$ 14 millions ouvrent la voie à de nouveaux partenaires au Congo, et ont emmené CRS à ouvrir un bureau qui sera bientôt complètement fonctionnel avec un staff de 18 employés», a



Mgr Daniel Mizonzo coupant le ruban symbolique en présence de Mme la ministre Antoinette Dinga-Dzondo

indiqué le maître de cérémonie. Prenant la première la parole, Margaret Desilier, directrice pays, après avoir exprimé sa gratitude vis-à-vis des parte-

Je ne doute pas un moment que nous allons réussir. Nous devons mutualiser nos efforts, car l'unité est une force» a-t-elle indiqué. Elle a fait remarquer qu'avec un nouveau bureau fonctionnel, même si à 80%, il reste encore un long mois pour accomplir les tâches qui restent à achever. Elle se serait volontiers réjouie d'une mission complète, n'eussent été les difficultés administratives. Le représentant de CRS en RDC et en République du Congo, Amakala Constantin Sodio, a saisi cette opportunité pour solliciter auprès du Gouvernement et des services étatiques, une coopération de plus en plus soutenue, de plus en plus souple, pour permettre à CRS et à Caritas Congo de conduire les projets en toute sécurité, dans le respect des délais, dans la transparence et selon les exigences des bailleurs de fonds. «Ces bailleurs nous font confiance; ils attendent de nous la redevabilité. Merci de nous aider à satisfaire leurs attentes, pendant que nous venons en aide à nos frères et sœurs démunis dans les zones où nous intervenons au

Congo» a-t-il plaidé. Pour le directeur du bureau régional Afrique Centrale, Scott Campbel, l'inauguration du CRS Congo vient s'ajouter à ce que l'agence met en place comme projets de qualité pour soulager la souffrance des populations les plus vulnérables à travers les cinq continents. Il a rappelé par ailleurs que dans la région de l'Afrique, ce bureau de Brazzaville vient s'ajouter à ceux présents au Cameroun, en RCA, au Rwanda, au Burundi, en RDC, ainsi qu'au Nigéria, Benin et Togo qui sont intégrés sous la gestion du bureau régional de l'Afrique Centrale bien que se trouvant en Afrique de l'Ouest. «La stratégie 2030 de l'agence est en phase de finalisation; les projets en cours en République du Congo rentrent totalement dans cette stratégie globale et CRS contribue par ses efforts, ressources et énergies pour entre autres, les réponses d'urgence pour sauver des vies humaines et la lutte contre le paludisme. Ceci démontre tout l'intérêt et l'importance que représente la République du Congo pour le CRS», a-t-il fait remarquer. Il a estimé qu'aujourd'hui, soucieux de pérenniser les acquis pour le développement auxquels le Gouvernement du Congo a souscrit pour le bien des populations. CRS avec l'ouverture de ce bureau entend accompagner aussi les organisations et structures locales à mener des activités positives pour les populations. «Le partenariat avec les agences gouvernementales et non gouvernementales, la Caritas Congo ainsi que d'autres organisations locales et internationales sera la clé dans la réussite de la mission de CRS en République du Congo, notre vision est de créer comme partout ailleurs, un partenariat modèle avec Caritas Congo et les évêques. Ce partenariat sera fait de transparence, subsidiarité, et mutuel renforcement de capacité», a-t-il dit.

La ministre Antoinette Dinga Dzondo, quant à elle a placé l'inauguration du bureau de CRS Congo dans le cadre du schéma de développement: «Le 29 juin 2018 est une journée mémorable. J'ai des raisons de me réjouir de cet événement qui marque le point de départ de la présence physique de CRS dont les activités en terre Congolaise ont véritablement commencé sous son label en mai dernier. Cette précision revêt toute son importance, car je n'ai pas oublié que c'est en fait 2018, que CRS a commencé à apporter son assistance à Caritas Congo, dans le financement des petits projets et d'aide en urgence en matière de santé», a-t-elle rappelé. La ministre a donné l'assurance que le Gouvernement tient à rassurer l'équipe d'animation de CRS de l'accompagnement multiforme qui lui sera procuré par l'administration de tutelle à savoir, le ministère en charge de la santé et de la population à travers le programme national de lutte contre le paludisme «PNLCP». «Bien sûr qu'il faudra compter dans cette vaste campagne avec l'apport d'autres partenaires qui se joindront à l'action de CRS Congo par avis d'appel à manifestation... aux fins de répondre à une des préoccupations majeures formulées par CRS», a-t-elle fait savoir. L'oratrice s'est engagée au nom du gouvernement «le Gouvernement de la République voudrait par ma voix, donner de façon solennelle, ici, s'engage à faciliter la signature très prochaine de l'accord de siège avec l'ONG CRS Congo» a-t-elle affirmé.

Peu avant la coupure du ruban symbolique par la ministre des Affaires sociales, Mgr Daniel Mizonzo, a fait prier l'assistance pour la protection et la bénédiction des lieux.

Pascal AZAD DOKO

## 7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

**Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

**Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

**Coût** attractif.

@OFIS.CG
 @OFIScg
 OFIS

Une marque **OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME**  
en contactant le 06 899 98 53

CONCOURS D'ENTREE 2018 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités Congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique ... etc)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 25 mai au 11 juillet 2018 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'Agence Eclair au centre ville);
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale;
- Moyennes générales de l'année en cours;
- Bulletins scolaires des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ;
- 1 Copie de l'acte de naissance;
- 2 photos d'identité;
- 1 Certificat de nationalité;

www.cg.total.com  
TotalCongo  
Total E&P Congo  
Avenue Raymond Poincaré  
B.P. 781 - Pointe-Noire, République du Congo  
Tél : 00 (242) 94 60 00  
Fax : 00 (242) 94 68 75

**06 07**  
**Août**  
**2018**

Un Dimanche en paroisse

Cathédrale Christ-Roi  
(Diocèse d'Owando)

«Dieu a besoin de toi et moi, de tout notre être pour accomplir son projet d'amour»

La messe du dimanche 17 juin 2018, 11<sup>e</sup> dimanche du Temps ordinaire, en la cathédrale Christ-Roi d'Owando a été célébrée par l'abbé Kelly Atipo, curé de la paroisse cathédrale. Elle a été concélébrée par l'abbé Ricky Lemhat, vicaire de la paroisse de Bokoma, et a connu une grande affluence des chrétiens comme à l'accoutumée. Cette messe a été une action de grâces des stagiaires de la cathédrale: Pascal Ulgach Mounda, Arnaud Ngoteni, Victor Gihozo, tous trois stagiaires inter-cycles et Manel Issinetti (regardant), qui ont fini leurs stages. L'homélie du célébrant s'est articulée autour de la semence. Ci-après un extrait de cette homélie.



Le peuple de Dieu participant à la messe

dont il est question dans l'Evangile est la Parole de Dieu, parole qui sauve. Et, nous devons l'annoncer, nous qui avons été baptisés et investis de la mission de proclamer de par le monde entier le Règne de Dieu. Cette Parole de Dieu a deux dimensions dans la vie du croyant: elle est informative, parce qu'elle nous informe du

dessein de Dieu pour l'humanité. Elle est aussi performative car elle transforme et façonne l'homme le conformant à vivre au jour le jour les commandements de Dieu. Pour que donc ce Règne de Dieu arrive, pour que sa Parole soit proclamée à toute la création, Dieu a besoin de toi et moi, de nos forces, de nos mains, de nos pieds, de

tout notre être pour accomplir son projet d'amour. Sommes-nous disposés à être des instruments pour la réalisation du projet de Dieu? Peut-être oui, peut-être non. Si oui, alors que son Non glorifié, sinon qu'il nous aide par la grâce de son Esprit afin que ce non devienne un oui. Attention, il ne suffit pas seulement de dire oui, mais que ce oui soit consciencieusement vécu. C'est-à-dire, pour que le Règne de Dieu arrive chez ceux qui à qui nous avons la passe que nous chrétiens, sommes loin de correspondre à cela. Le Règne de Dieu est un Règne d'amour, de paix et d'unité, de Justice et de vérité. Il semble que pour beaucoup d'entre nous, ces caractéristiques ne sont que de simples concepts. Puisse le Seigneur faire des hommes capables de se mettre au service de Lui en servant l'Homme pour que vienne son Règne parmi nous. Amen!»

Le père Raymond Defosse s'installe dans une case de Fort Rousset, le 15 mars 1946

Le secteur Fort-Rousset-Makoua fut visité pour la première fois par le père Jean-Jean en 1912. Ce secteur était desservi tantôt par Boundji, tantôt par Liranga, qui organisaient des catéchuménats. En 1922, le père Ferdinand Pedux trouva à Fort-Rousset des gens bien disposés, désireux d'apprendre le catéchisme. Après lui, les pères Scheer et Noter fondèrent les postes de Linengué, d'Issapa et d'Okouma. Dans ces postes, ils prirent soin d'immatriculer leur terrain, et dans chaque poste, il y eut un cimetière catholique. En 1945, le père Raymond Defosse, capitaine mis à la retraite après avoir été blessé à la bataille de Koufra, se trouve à la mission de Makoua. De là, il se rend à Fort-Rousset (Owando). Quand Mgr Paul Biéchy, vicaire apostolique, affecta le père Raymond Defosse à Fort-Rousset, les chrétiens s'attendaient à ce qu'il s'installe définitivement à Linengué ou à Issapa. Or il avait une autre vision. Il préféra choisir le centre. Sourcier et géomètre, le père Defosse eut du mal à délimiter un espace pour la mission puisque la compagnie concessionnaire CFHBC était censée être propriétaire du sol, du sous-sol, de ses habitants et de ses biens. Tout sera arrangé. Le père passera sa journée du Nouvel An 1946 à délimiter le terrain de la future mission. Il s'y installe le 15 mars 1946, dans une petite case construite en chiendent, sous le pied de l'okoumé se trouvant dans l'enceinte de l'actuel complexe scolaire Emile Verhille, la chapelle se trouvant à l'autre extrême, du côté de la classe des CEP.



Une vue latérale de la cathédrale Christ-Roi d'Owando

du petit séminaire Saint Pie X. Le 21 décembre 1950, Rome crée le vicariat apostolique de Fort-Rousset, et le 21 juin 1951, le père Emile Verhille, curé de Ouessou, est nommé vicaire apostolique. Il sera ordonné évêque à Tourcoing, sa ville natale en France, le 21 décembre 1951. De retour au Congo, il ne s'établit à Fort-Rousset qu'en 1954, le temps que le frère Quentin Benard finisse la construction du bâtiment où sont les magasins actuels. Les maisons ont été construites en brique de terre cuite. Les carrières étaient au complexe Emile Verhille et à Obiogo, un des ports de la mission de Kangini. Le transport de la terre se faisait par pirogue jusqu'au port de Fort-Rousset-centre pour être acheminée dans des scaux au lieu de fabriquer dans l'enceinte du complexe Emile Verhille.

Rendons pour ce faire hommage aux dignes fils de la mission catholique qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Nous pouvons citer certains comme: Maximin Assama, Omema, Itoumba Acace, Akira, etc. S'agissant de la construction proprement dite, l'équipe du frère Clément a reçu l'aide de: Norbert Pemou, Edouard Itoua, Albert Kengue. Nous n'oublions pas Achille Niamayoua (chauffeur) et Victor Opoumba (cuisinier).

En septembre 1958, les travaux de la construction de la cathédrale vont bon train, avec le frère Clément Tekstra, qui, en 1959, remplace le frère Quentin (en congé). Le frère Clément monte la charpente, fixe les tôles de la couverture, pose le plafond,

monte les vitraux (en fragment de bouteille) et à Noël 1959, la messe de minuit est célébrée dans une église illuminée. Les trois derniers spiritains présents à Fort-Rousset sont les pères Paul Schoeffel, Nicolas Moysan et Jean François Bierling. Ils quitteront définitivement la mission et seront remplacés par le clergé diocésain. Vivement encouragées par Mgr Théophile Mbemba et par Mgr Verhille revenu à Fort-Rousset, les sœurs de l'Enfant Jésus optent à nouveau pour l'enseignement et la santé, en intégrant les institutions officielles. En 1975, le frère Vincent Pelhate passe quelques temps à Owando, pour rallonger la cathédrale et y construire le clocher.

L'action missionnaire fut également stimulée dans les villages chrétiens: Linnengué-mission, Kanguini-mission, Okouma-mission. Des catéchistes vivaient dans ces villages, organisant la prière et surtout la récitation du chapelet. Une croix plantée au lieu de la prière marquait la différence avec le village païen. Le premier catéchiste de la paroisse Christ-Roi de Fort-Rousset fut papa Ossoka. Il sera remplacé par papa Lucien Ndoemba du village Okouma-Mission. Papa Malo était à Linnengué et eut pour successeur papa Okombi du village Manga. Papa Ferdinand Obambo demeura le permanent de Linnengué-Mission, faisant chanter les anciens de Boundji en mbochi, latin et français.

L'impact des missionnaires fut déterminant dans l'instauration des attributs de la civilisation nouvelle. Les chrétiens portaient des pantalons, des shorts, des pantoufles ou des souliers le di-

manche, pour la messe. Ils étaient même fort endimanchés lors des solennités de Noël et de Pâques.

Les prêtres ayant œuvré dans la paroisse

- Le père Defosse, le père Bodewes qui fut par la suite nommé préfet apostolique à Bangassou (RCA). Mgr Emile Verhille, Mgr Gassongo, évêque auxiliaire de 1965 à 1968; les pères Galode; Gabriel Ollichet, Pierre Veyrand, l'abbé Joly, les pères Le Sollic, Bierling, Martin Josten, Paul Ondia, Pauwels, l'abbé Okoumou, les pères Polonais Adalbert, Stanislas, Bronislas, (tous, fidei donum). Les abbés Théogène Ossete, Joseph Ndinga, Victor Abagna-Mossa (comme pro-vicaire général puis vicaire général de Mgr Singha et de Mgr Kombo), l'abbé Marcel Gambou Douniama, le père Joseph Letsaka, les abbés Appolinaire Tuta Mompana, Lambert Djokouele (curé de la paroisse et vicaire général de Mgr Ernest Kombo), l'abbé Noël Ngoba (administrateur paroissial), Justin Singha (lui aussi curé de la paroisse et vicaire général de Mgr Kombo et de l'administrateur Mgr Louis Portella Mbuyu), frère Joachim des béatitudes, abbés Aristide Mvoundze, Aimable, Jean Blaise Bifingou, Godefroy Ondaye (vicaire), Borice Mokele (curé) Jean Obakani (vicaire) et les abbés Trésor Elvis Tandet, Emmanuel Ndinga, tous deux vicaires. Pendant l'année pastorale 2016-2017, Mgr Victor Abagna-Mossa était lui-même le curé de la paroisse.

Liste des prêtres originaires de la paroisse

Les abbés Joseph Ndinga, Appolinaire Tuta-Mupana, Rodrigue Ngassaki, Mesmin Okemba, Gaëtan Pilly Ngouembe, Ghislain Mingouessi, Urbain Ickonga, Parfait Elenga, Freddy Obeko, Maslov Okongolonga, Davy Ibara Okemba, Carl Ondongo, Freddy Omangu, Guelor Nguimbo Ondze. Cette liste des abbés est celle du 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de la paroisse (2016). Après quelques années, il faudra la compléter. Cet aperçu historique présenté par l'abbé Paul Dongabga, vicaire général d'Owando, et réduit en raison des contraintes d'espace, n'est pas complet.

Abbé Kelly Atipo, curé

Reconquérir les brebis perdues dans toutes les communautés

\*Père curé, depuis combien de temps êtes-vous curé de la cathédrale d'Owando?

J'ai été affecté en cette cathédrale d'Owando, il y a de cela une année déjà. Une paroisse dans laquelle nous avons la charge de conduire le peuple, et de l'aider à vivre dans la communion avec le Christ.

\*Dans l'organisation de la paroisse dont vous avez la charge, comment concevez-vous votre pastorale?

\*\*Conformément aux orientations de l'évêque du lieu, Mgr Victor Abagna Mossa, notre pastorale est conçue de manière à redynamiser la vie des communautés du centre et des villages, à amener, à réaffirmer leur engagement et à trouver des stratégies pour une nouvelle évangélisation en ayant pour arme la jeunesse. Et, cette nouvelle évangélisation consiste pour nous en la redécouverte de la tradition chrétienne pour affirmer consciencieusement sa Foi.

\*Quelles sont les difficultés rencontrées tout au long de cette année, sur le champ pastoral?

\*\*Généralement, lorsqu'on parle d'une paroisse comme la cathédrale, la tentation est de penser que toutes les conditions sont réunies. Ce n'est certainement pas toujours vrai. Car la cathédrale ne se limite pas toujours à Owando, nous avons plus de dix communautés de villages réparties en trois axes. Et la plus grande difficulté à notre avis est l'absence d'un moyen de déplacement pour s'y rendre.

\*Comment faites-vous pour la célébration de l'Eucharistie



dans les communautés de votre paroisse?

\*\*Pour les célébrations eucharistiques dans les communautés, nous avons un cahier. Dans celles qui sont proches et accessibles, nous nous efforçons d'y célébrer chaque dimanche, et dans les autres, une ou deux fois par semaine ou par mois.

\*Quels sont vos projets et quels sont les défis à relever pour les années à venir?

\*\*Pour l'année prochaine, nos projets prioritaires seront de bâtir, avec l'aide des communautés, des structures adéquates pour le culte divin et la catéchèse afin de relever l'œuvre que nous avons déjà commencée. Le grand défi, à côté de celui de la reconquête des brebis perdues dans toutes les communautés, est à mon avis celui de pousser ou mieux de réveiller en chaque croyant la conscience d'un engagement indéfectible pour l'émergence de sa paroisse.

Alain Mackosso, secrétaire général du Conseil pastoral paroissial

«Développer et accroître la pastorale des villages»

Bonjour Monsieur, vous êtes secrétaire général du Conseil paroissial, comment est organisé le Conseil pastoral paroissial de la Cathédrale Christ-Roi d'Owando?

Le Conseil pastoral paroissial de la cathédrale d'Owando comprend deux entités: le Conseil pastoral paroissial de huit membres: un président, un secrétaire général, un trésorier, un secrétaire à la jeunesse, un chargé à la liturgie, un chargé des relations avec la Caritas, un chargé du matériel, un chargé des affaires juridiques. Un Conseil pour les affaires économiques composé de trois membres: un président et deux membres.

\*Quelles relations entretenez-vous avec l'équipe presbytérale?

\*\*Les relations bien que verticales sont empreintes d'un esprit de franche collaboration. Ce qui facilite l'exécution de nombreuses tâches prescrites par le programme d'activités annuelles.

\*Quels sont vos projets qui puissent aider l'équipe presbytérale dans sa vision pastorale?

\*\*Dans le souci de fructifier notre pastorale, le Conseil pastoral paroissial et l'équipe presbytérale ont élaboré une liste de projets pour les jours à venir: - Développer et accroître



la pastorale des villages; - Instaurer des communautés de base et les faire grandir de manière à les intégrer à la cathédrale; - Peaufiner la catéchèse pour une évangélisation plus accrue.

L'auteur



Pascal Ulgach MOUMBA, Stagiaire inter cycle

# 1<sup>ère</sup> édition de la Journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises La Fondation MTN Congo et la plate-forme Oukaley étaient au cœur de l'événement

La première édition de la Journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises (JIMPME) en République du Congo a été célébrée le mercredi 27 juin dernier à Brazzaville. Où un focus, organisé par la plateforme de financement participatif dénommée «Oukaley» avec l'appui de la Fondation MTN Congo, a regroupé une centaine de participants, notamment des jeunes entrepreneurs et des jeunes porteurs de projets, dont 10 femmes, autour du thème: «Que manque-t-il à la République du Congo pour que ses PME se développent?».

**A**u cours de ce focus qui a eu lieu dans la salle de banquet du ministère des Affaires étrangères, quatre sous-thèmes ont été développés en panel par des experts, à savoir: «Le développement personnel de l'entrepreneur», «Doing Business: Comment améliorer les affaires pour les MPME?», «Comment trouver le financement pour mon projet de création ou de développement de mon entreprise?», et «Le développement inclusif de l'entrepreneuriat féminin».

## Etre entrepreneur, un état d'esprit

Des débats du premier panel qui ont suscité un grand intérêt, il ressort que l'entrepreneur doit se forger un état d'esprit, avoir de la passion, l'engagement. La première attitude que doit avoir un entrepreneur est celle de se connaître soi-même; faire et se faire confiance. Il doit accepter le changement, être jaloux de son identité; être de façon permanente dans l'innovation.

En effet, l'entrepreneur doit être proactif et surtout ne pas avoir peur afin de porter son projet avec courage. Un porteur de projet se doit d'être aussi un manager humain qui s'inscrit dans le progrès, en se remettant en question. Au lieu d'être des blocages, les obstacles constituent plutôt des défis à relever. Il a été mis un accent sur l'éducation nationale, en termes de formation sur les compétences dans ce domaine. C'est pourquoi l'entrepreneur ou le porteur de projet devrait régulièrement se former et s'informer. Doing Business

S'agissant du Doing Business, les panelistes ont relevé le mauvais classement de notre pays, occupant la 179<sup>e</sup> position sur 190 pays. Le climat des affaires est encore difficile en république du Congo, et la responsabilité incombe à 70 % à l'Etat et à 30 % aux entrepreneurs, ont-ils relevé.

Au nombre des goulots d'étranglement au déve-



veloppement des MPME au Congo, la fiscalité a été épinglée comme un obstacle majeur: trop de taxes. Les entrepreneurs trouvent élevé le taux de 30 % sur l'impôt des sociétés et souhaiteraient qu'il soit révisé à la baisse.



En vue d'améliorer le climat des affaires dans le pays, le ministère en charge des PME, a engagé des réformes importantes dans le secteur. Il a été créé, par exemple, une Agence pour la création des entreprises, en remplacement du CFA (Centre de formalités des entreprises), d'une part; ainsi qu'un Fonds de garantie et d'impulsion, d'autre part, pour appuyer financièrement et



techniquement les porteurs de projets. Il a été institué aussi les assises nationales de l'entreprise congolaise, qui se veut un espace de dialogue entre les pouvoirs publics et les

apporter leur contribution pour son aboutissement. Le financement participatif repose donc sur la confiance entre le porteur de projet et l'investisseur probable. Ce dernier doit

femmes au Congo et par Mme Claudia Dossou de la Fondation MTN Congo. En effet, courant 2017, la Fondation MTN Congo avait lancé la 1<sup>ère</sup> édition du programme «Y'ello

porteurs de projets.

**Le Crowdfunding**  
Outre les sources de financement classiques, à savoir les banques et autres, il a été fait constater que chaque porteur de projet est, par excellence,

lui-même, la première source de financement de son projet. C'est ainsi que les participants ont été édifiés sur un nouveau mode de financement des projets à partir du numérique, le financement participatif, le «Crowdfunding». Le critère primordial ici est le potentiel communautaire, le nombre des membres de la communauté, intéressés par le projet mis en ligne et susceptibles d'y



montrer sa vive motivation afin d'inciter les investisseurs potentiels à l'accompagner dans son projet. Ainsi, le Crowdfunding repose avant tout sur la sollicitation des trois cercles fondamentaux que sont la famille et les

Startup» qui encourage les jeunes congolais à l'entrepreneuriat. D'ailleurs, les jeunes retenus au programme d'immersion du Y'ello Startup ont pris part à cette première journée internationale des MPME.



amis, les connaissances et les inconnus. L'entrepreneuriat féminin Le quatrième panel relatif à l'entrepreneuriat féminin a été animé par un membre de la Fondation Sounga qui œuvre pour l'autonomisation des

En matière d'entrepreneuriat, les femmes ont les mêmes problèmes que les hommes, mais en plus amplifiés pour elles. Selon Claudia Dossou, tout est question de leadership, qui n'est ni féminin ni masculin.

«L'entrepreneuriat ne peut pas se faire sans engagement; cela demande beaucoup de volonté, de sacrifice, un travail sur soi-même», a-t-elle soutenu, soulignant que «cette journée a été aussi celle d'une autocritique et que de façon globale, pour la Fondation MTN Congo, la problématique de l'entrepreneuriat est liée à l'éducation, parce qu'on ne peut pas parvenir à un entrepreneuriat effectif sans éducation...».

En rappel, l'ONU a proclamé le 27 juin, «Journée internationale des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (JIMPME), en vue d'encourager les Etats à lancer des recherches, des débats d'orientation et des ateliers, en collaboration avec les secteurs public et privé et les organisations à but non lucratif, afin de promouvoir la contribution de ces entreprises au développement durable. La plateforme «Oukaley»

La plateforme «Oukaley», organisatrice de la célébration au Congo de cette première édition de la JIMPME, en partenariat avec la Fondation MTN Congo, est la première plateforme sécurisée de financement participatif en Afrique de l'ouest et du centre à destination des entrepreneurs, des inventeurs, des artisans, des associations, des ONG. Elle met en relation les

porteurs de projets et les investisseurs via son application et son site internet: <https://www.oukaley.com>

**MTN, everywhere you go!**

Agence universitaire de la francophonie (AUF)

Former les bibliothécaires des universités membres aux ressources éducatives libres

Ressources éducatives libres (REL) et méta-portail de l'« Initiative pour le développement du nouvel espace universitaire francophone (IDNEUF) », ont constitué l'essentiel du menu de l'atelier de formation des bibliothécaires et documentalistes des universités congolaises, membres de l'AUF. Organisé par cette institution du 27 au 29 juin dernier, à Brazzaville, cet atelier a eu pour objectif de former et de familiariser les bibliothécaires des universités membres aux REL et à l'usage d'IDNEUF, afin qu'ils soient à même de définir les stratégies de multiplication des activités sus indiqués, selon les organisateurs.

C'est Apollinaire Batouré, responsable du Campus numérique francophone (CNF) de l'Université de N'Gaoundéré, au Cameroun, et Bryand Bwettou-Moussad, ingénieur documentaliste à l'Université Marien Ngouabi, qui ont animé cette formation, en présence d'Henri Mboundou, directeur de la Grande bibliothèque universitaire (Université Marien Ngouabi). Selon Benjamin Achille Somp, responsable du Campus du nouvel espace francophone de Brazzaville, co organisateur de cette formation, une cinquantaine de séminaristes issus de l'Université Marien Ngouabi et de l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises ont pris part à cet atelier. Destiné, entre autres, aux étudiants, enseignants et chercheurs, personnel administratif ou technique des universités, dirigeants et décideurs académiques ou du monde socio-économique, IDNEUF propose de nombreuses ressources éducatives en français et en

libre accès cours, diaporamas, tutoriels, questionnaires, listes de références, auto-évaluations, etc. Dans ce portail collaboratif, chaque utilisateur peut devenir acteur en indexant et en partageant des ressources. La formation a permis aux différents participants de trouver des ressources pour se former ou enseigner et même d'accéder à des guides d'utilisation, d'identifier une formation ou consulter un agenda d'événements sur le numérique. Tout utilisateur peut consulter ou contribuer au méta-portail en référençant ou en proposant des ressources. Ce qui a fait dire à Bryand Bwettou-Moussad que « les séminaristes peuvent désormais, par l'entremise d'une licence, protéger leur publication et même être prudents de toujours citer la source lorsqu'ils citent un auteur, de peur d'être poursuivis par ce dernier ou d'être taxés de plagiat ». « Avant cette formation, je prenais tous ce que je trouve en ligne comme ressource exploi-



Les participants à la fin de leur formation

table à souhait sans me soucier d'une quelconque protection de la ressource par une licence. Mais maintenant je peux faire attention à tout ce qui est publié pour ne pas être poursuivi et même pour protéger mes propres créations », a témoigné un participant. IDNEUF propose des services pour faciliter la production, l'indexation et l'usage des ressources, ainsi qu'un accompagnement pour le déploiement du numérique dans une institu-

tion d'enseignement supérieur. Pour rappel, le méta-portail IDNEUF a été développé par l'institut de la francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFIC) de l'AUF, en partenariat avec l'Université de Valenciennes (France) et la Teluq (Québec), avec le soutien de la francophonie.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

**Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine**

Département de la Sangha

Arrestation d'un présumé trafiquant d'ivoire

A Pokola, dans le département de la Sangha, un sujet Congolo-Camerounais répondant au nom de Mahamad Abdou a été arrêté mercredi 4 juillet 2018, en flagrant délit de détention et circulation illégales de neuf pointes d'ivoire grâce aux efforts conjoints de la direction départementale de l'Economie forestière de la Sangha et des éléments de la Gendarmerie nationale, avec l'appui du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).



Le présumé trafiquant avec son butin

Bien connu des autorités de la localité, Mahamad Abdou serait un trafiquant d'ivoire notoire. Il passerait ses commandes d'ivoire auprès des braconniers organisés en équipe dans la forêt, et utiliserait sa boutique comme couverture, pour les revendre à des clients en provenance non seulement des villes de la République du Congo mais aussi des pays frontaliers avec le Congo, en l'occurrence le Cameroun. Et, Pokola serait le centre de stockage des pointes d'ivoire avant la vente. Pendant l'interrogatoire dans les services de la Gendarmerie, Mahamad Abdou a reconnu les faits qui lui sont reprochés à savoir: la détention et circulation illégales de neuf pointes d'ivoire représentant cinq éléphants massacrés. Il pourrait être également poursuivi pour présomption d'abattage d'une espèce animale intégralement protégée, l'éléphant. Il encourt toutefois plus de cinq ans d'emprisonnement ferme si les faits sont avérés. A cause du braconnage, l'éléphant, pour ses défenses, est menacé d'extinction dans les forêts du Congo, en général, et dans celles du département de la Sangha, en particulier. Ce département est parmi les plus touchés du Congo. Alors que l'éléphant dans ce pays fait partie des espèces animales intégralement protégées, suivant l'arrêté du 9 avril 2011. En outre, la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées dispose en son article 27 que l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, tout comme leurs trophées sont strictement interdits. Exception est faite pour les besoins de recherche scientifique assortis d'une dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts.

V.M.

OFFICE NOTARIAL de MAITRE Bertrand Eric Fédhéré PANDI  
NOTAIRE

Avenue du Général DE GAULLE, Arrêt Ex-Trésor, à côté du Marché Plateau Centre-ville  
Tél.: 06.977.44.96/05.560.31.66 ; E-mail bertrandpandi@yahoo.fr.  
NIU: P2014110003302087  
Brazzaville (République du Congo).

SOCIETE D'EXPLOITATION ET D'EXPERTISE DES PRODUITS AGRICOLES

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de Un Million (1.000.000) de francs CFA  
Siège social: Avenue Maréchal Lyautey, immeuble Ebourefe, quartier OCH, Brazzaville  
République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Il ressort d'un acte authentique reçu en date à Brazzaville du 18 avril 2018 par Maître Bertrand Eric Fédhéré PANDI, Notaire, titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville et dûment enregistré aux domaines et timbres de Poto-Poto en date du 19 avril 2018, sous folio 074/1 n° 0773, qu'il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Objet:** La Société a pour objet:  
- Exploitation agricole;  
- Vente des produits agricoles et d'élevage;  
- Formation en élevage et en agriculture;  
- Exportation des produits agricoles

**Dénomination:** SOCIETE D'EXPLOITATION ET D'EXPERTISE DES PRODUITS AGRICOLES, en sigle S.E.E.P.A.;

**Siège social:** Brazzaville, Avenue Maréchal Lyautey, immeuble Ebourefe, quartier OCH (République du Congo);

**Capital social:** Le capital social est fixé à Un Million (1.000.000) de francs CFA,

divisé en cent (100) parts de Dix Mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites et entièrement libérées;

**Durée:** La durée de la Société est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérance:** La Société est gérée et administrée par Monsieur BAH-BI Blondo Jean Philippe Romuald;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 20 avril 2018, sous le n°18 DA 287;

**Immatriculation:** La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le n°18 B 7452.

Pour avis,

Maître Bertrand Eric Fédhéré PANDI, Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64  
République du Congo

INSERTION LEGALE

«Informatique Décision Logistique Conseil»  
En sigle «I.D.L.C.» SAS

Société par Actions Simplifiée  
Au Capital Social de Francs CFA: Deux Millions Cent Mille (2 100 000)  
Siège Social: 125, Avenue de la République, dans l'enceinte de l'Etablissement «La Joie Du Congo»  
RCCM: CG/PNR/18 B 229/Pointe-Noire, République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 12 juin 2018, enregistré à Pointe-Noire, le 14 juin 2018, folio 109/30, n° 3968, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société par Actions Simplifiée (SAS);

**OBJET:** La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:  
- Le conseil en gestion d'entreprise et informatique.

La société peut, en outre, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire de nature à favoriser son extension et/ou son développement;

**DENOMINATION:** «Informatique Dé-

cision Logistique Conseil», en sigle «I.D.L.C.» SAS;

**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, 125, Avenue de la République, dans l'enceinte de l'établissement «La Joie Du Congo»;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

**Présidence:** Monsieur Jean-Aimé PARI-KIMBEMBA est nommé en qualité de Président de la société pour une durée indéterminée;

**RCCM:** CG/PNR/18 B 229;

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 juin 2018, sous le numéro 18 DA 2290.

Fait à Pointe-Noire, le 5 juillet 2018.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

4<sup>e</sup> édition de Brazza Gospel Award Festival

# L'événement est prévu en septembre prochain

La 4<sup>e</sup> édition de Brazza Gospel Award Festival se déroulera du 28 au 30 septembre 2018, à Brazzaville. Elle mettra en valeur des instruments de musique traditionnelle. C'est ce qu'a annoncé Ed Chevy Diaz Kouamala Diankoudila, promoteur culturel et promoteur de ce festival, le samedi 30 juin dernier. Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée dans la capitale, le promoteur a promis une belle fête.

Pendant les trois jours d'activités, des instruments de musique traditionnelle, à savoir: la «sanza», le «madimba», le «ngongi», le tam-tam, les maracas, le balafon et bien d'autres instruments seront exploités par les artistes attendus à ce festival. A cette occasion, a-t-il fait savoir, les faiseurs de musique religieuse dite Gospel, se produiront consécutivement au Cercle culturel Sony Labou Tansi et à la Télévision congolaise.

Sur les trente artistes qui vont prestre, dix seront retenus pour prendre part à la compétition devant un jury composé de deux Togolais, et d'un Congolais de la République Démocratique du Congo, avec comme directeur artistique Daniel Michel Maboundou du Congo-Brazzaville.

Selon Ed Chevy Diaz Kouamala Diankoudila, au centre de la compétition, il y aura les chansons «*Tout près de la frontière*» du Congolais Jean-Sylvain Akouala et «*Dieu voit ma vie*» que les

artistes-participants au festival doivent interpréter en un temps limité, en différentes langues vernaculaires du Congo où en langues africaines, selon leurs choix.

Par ailleurs, des prix seront décernés aux participants. Il s'agit, entre autres, du Prix de la créativité, du Prix révélation (pour susciter les vocations), du Prix du meilleur spectacle, et du Prix spécial du jury.

Il est aussi prévu des Trophées et des enveloppes. Durant le Festival, «*nous voulons travailler la performance des artistes, et nous voulons que les artistes créent en interprétant une chanson à leur manière*», a-t-il expliqué.

L'orateur a, aussi, saisi cette opportunité pour informer les journalistes que Brazza Gospel Award Festival dont la première édition a commencé en 2012 a pour objectif de promouvoir la musique chrétienne congolaise, africaine et notamment le Gospel, mais aussi d'aider les artistes à aller de l'avant.



Le présidium avec Chevy Diaz (en chemise blanche)



Les artistes et les journalistes

Le Festival a déjà fait connaître au public un certain nombre d'artistes, au nombre desquels Chicane qui a eu le privilège de prendre part au Marché international de l'édition musicale (MIDEM). Outre cela, il a lancé un appel

aux pouvoirs publics et aux hommes de bonne volonté d'aider le Festival et par ricochet les artistes, car, a-t-il soutenu, «*il n'y a pas un domaine plus beau que la culture*».

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de la Culture et des arts

## Le musicien Roga-Roga encouragé à poursuivre son travail

Un des ambassadeurs de la culture congolaise, Roga-Roga, avec son orchestre Extra Musica Zangul, s'est produit le 26 mai dernier à Paris, la capitale politique française. Un concert émaillé de graves incidents qui ont profondément perturbé son bon déroulement. Bon gré mal gré, l'activité a été maintenue. De retour à Brazzaville, l'orchestre conduit par son chef a été reçu, mardi 3 juillet dernier par Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts.



Roga-Roga et Dieudonné Moyongo, pendant l'entretien

A cette occasion, le ministre a, tout d'abord, félicité l'artiste et son groupe pour la réussite de ce périple parisien, malgré l'adversité. Mais il a surtout encouragé le groupe et son patron à ne pas céder aux intimidations, à la provocation de «*ceux qui confondent la politique à la musique*», estimant que l'orchestre Extra Musica est une entreprise libérale qui n'emarge ni dans le budget de l'Etat congolais, ni dans celui des politiques.

Pour le reste du périple qui conduira sous peu l'orchestre au Canada et ailleurs, Dieudonné Moyongo a rassuré l'artiste et son groupe du soutien de son département, parce que pour lui, «*Roga-Roga est, sans conteste, ambassadeur de la musique congolaise*».

Au nom de son orchestre et du sien, l'artiste a, tout simplement, dit merci au ministre et à son équipe, pour les encouragements et le soutien du ministère de la Culture et des arts.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU & Mauricia MOKOMBI (Stagiaire)



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE  
Central African Backbone  
CAB Congo  
Unité de Coordination du Projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MPTEN/2018/UCP/CAB  
RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ELABORATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UN SYSTEME NATIONAL D'IDENTITE DIGITALE (SNID)  
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement: 2000200000001

N° d'identification du Projet: P- CG- GB0-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme pour l'élaboration d'une étude de faisabilité d'un Système National d'Identité Digitale (SNID).

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à:  
- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale;  
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région;  
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité;  
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à mettre au point une étude de faisabilité exhaustive sur la mise en place d'un Système National d'Identité

Digitale (SNID) qui est un substrat essentiel à la mise en œuvre du Plan National Stratégique (PNS) «Congo Digital 2025», cadre de référence national sur l'administration électronique.

Dans les grande lignes, le cabinet aura pour mission de:  
a) Analyser l'existant afin de s'enquérir de l'état actuel de l'identification des personnes au Congo;  
b) Elaborer une étude de faisabilité complète (technique, économique, financière, juridique, réglementaire et institutionnelle) aux fins de la mise en place, l'opérationnalisation et l'usage effectif et généralisé d'un SNID fiable, unique et sécurisé;  
c) Evaluer les applications et impacts du SNID dans la promotion de l'inclusion digitale, financière, sociale, territoriale, économique, etc. des populations bénéficiaires en fonction des différentes catégories socio-professionnelles, localisations géographiques, du genre, etc.  
d) Détailler les mesures d'accompagnement requises en matière de formations, de gouvernance, gestion du changement, de protection et de sécurité des données personnelles, de droits des utilisateurs, d'écosystème favorable à la mise à profit de l'identité digitale dans le développement socio-économique du Congo, etc.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 09h00-16h00 GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 juillet 2018 à 16h00 et porter expressément la mention «Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme en charge de l'élaboration d'une étude de faisabilité d'un Système National d'Identité Digitale (SNID)» ou transmis par mail à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du Projet CAB  
- République du Congo  
À l'attention: M. Yvon Didier MIEHAKANDA,  
Coordonnateur du projet CAB-Congo  
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats-Unis.  
Tel: +242 06 835 00 41  
Mail: [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com); [omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com)

Yvon Didier MIEHAKANDA



MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
Central African Backbone  
CAB Congo  
Unité de Coordination du Projet



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MPTEN/2018/UCP/CAB**  
**RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL STRATEGIQUE (PNS)**  
**«CONGO DIGITAL 2025»**

REPUBLIQUE DU CONGO

**PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO**

**Référence de l'accord de financement : 2000200000001**

**N° d'Identification du Projet : P- CG- GB0-002**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme pour l'élaboration d'un Plan National Stratégique (PNS) «Congo Digital 2025».

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à:  
- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale;  
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région;  
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité;  
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à mettre au point un véritable plan de transformation digitale de l'administration congolaise afin de mettre en place les fondements applicatifs et analogiques d'une administration communicante à travers, entre autres:

(i) la mise en place d'une infrastructure eGov national (Intranet gouvernemental, cloud national, etc.), d'un portail Internet gouvernemental, d'une plateforme d'interopérabilité, de mutualisation et de gestion de données, le développement, l'intégration et la migration des systèmes d'information sectoriels, l'implémentation d'une plateforme d'Open Data opérationnel; (ii) la revue du cadre juridique et réglementaire applicable à la régulation et protection des données personnelles, au droit à l'information, etc.; (iii) la mise en place d'un écosystème favorable à l'innovation et la gouvernance digitales.

Dans les grande lignes, le cabinet aura pour mission de:  
a) Analyser l'existant afin de s'enquérir de l'état actuel de la digitalisation de l'administration congolaise en comparaison avec les références internationales en matière d'eGov;  
b) Elaborer une vision assortie d'un plan directeur pour le développement d'une administration (centrale, décentralisée et locale) électronique;  
c) Elaborer un plan d'actions clair avec les études de faisabilité complètes des projets prioritaires identifiés; et  
d) Détailler les mesures d'accompagnement requises en matière de gouvernance, de formations, de gestion du changement, de communication, de revue du cadre juridique, réglementaire et institutionnel ainsi qu'un écosys-

tème favorable à l'innovation et la gouvernance digitales. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 09h00-16h00 GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 juillet 2018 à 16h00 et porter expressément la mention «Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme en charge de l'élaboration d'un Plan National Stratégique (PNS) «Congo Digital 2025»» ou transmis par mail à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du Projet CAB  
- République du Congo  
À l'attention: M. Yvon Didier MIEHAKANDA,  
Coordonnateur  
du projet CAB-Congo  
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade  
des Etats Unis.  
Tel: +242 06 835 00 41  
Mail: [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com); [omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com)

**Yvon Didier MIEHAKANDA**

*Coordonnateur du projet CAB-Congo*



MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
Central African Backbone  
CAB Congo  
Unité de Coordination du Projet



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/MPTEN/2018/UCP/CAB**  
**RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ELABORATION D'UNE ETUDE SUR LA PROMOTION**  
**DES SERVICES FINANCIERS DIGITAUX (SFD)**  
**REPUBLIQUE DU CONGO**

**PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO**

**Référence de l'accord de financement: 2000200000001**

**N° d'Identification du Projet: P- CG- GB0-002**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme pour l'élaboration d'une étude sur la promotion des Services Financiers Digitaux (SFD).

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à:  
- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale;  
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région;  
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité;  
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à mettre au point une étude sur la promotion des Services Financiers Digitaux (SFD) qui est un substrat essentiel

à la mise en œuvre du Plan National Stratégique (PNS) «Congo Digital 2025», cadre de référence national sur l'administration électronique.

Dans les grande lignes, le cabinet aura pour mission de:  
a) Analyser l'existant afin de s'enquérir de l'état actuel de l'utilisation des SFD au Congo;  
b) Elaborer une Stratégie nationale (assortie d'un plan d'actions précis et d'une évaluation détaillée des impacts et applications possibles) à l'horizon 2025 sur la généralisation de l'utilisation des SFD dans les transactions entre les individus, les entreprises et l'administration (centrale, décentralisée et locale);  
c) Elaborer une étude de faisabilité complète (technique, économique, financière, juridique, réglementaire et institutionnelle) sur la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité des différents SFD et d'un système de paiements digitaux de l'administration; et  
d) Détailler les mesures d'accompagnement requises en matière de gouvernance, de co-régulation, de formations, de gestion du changement et des risques, de protection des consommateurs, d'écosystème favorable à la mise à profit des SFD dans le développement socio-économique du Congo, etc.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 09h00-16h00 GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 juillet 2018 à 16h00 et porter expressément la mention «Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme pour l'élaboration d'une étude sur la promotion des Services Financiers Digitaux (SFD)» ou transmis par mail à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du Projet CAB  
- République du Congo  
À l'attention: M. Yvon Didier MIEHAKANDA,  
Coordonnateur du projet CAB-Congo  
Rue LOCKO Isaac, derrière l'ambassade  
des Etats Unis.  
Tel: +242 06 835 00 41  
Mail: [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com); [omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com)

**Yvon Didier MIEHAKANDA**

*Coordonnateur du projet CAB-Congo*

## Football

## Le Mondial 2018 des grandes débâcles

Le Brésil a été dominé contre toute attente par la Belgique qui retrouvera la France ce mardi 10 juillet 2018 en demi-finale (19h), après Croatie-Angleterre (15h). Tous les férus du beau jeu brésilien toussent, éternuent, pleurent, agonisent. Pour, ensuite, tourner la page des quatre grands favoris de la Coupe du monde Russie 2018. Comme l'Allemagne éliminée au premier tour, l'Argentine et l'Espagne sortis en huitièmes de finale, le Brésil est aussi passé à la trappe. Il a quitté à son tour le Mondial 2018 sur la pointe des pieds en quarts de finale. Son auréole de quintuple champion du monde n'a pas été un bouclier infailible contre l'élimination. Il restait trop figé dans cette légende, un peu à la manière d'anciens combattants racontant à qui mieux mieux leurs épopées de guerre. Mais l'on oublie que les acteurs de ses belles pages (1958, 1962, 1970, 1994 et 2002) ne sont plus là. Quant à Neymar, le meneur de jeu attendu par tous comme le sauveur du Brésil, il a rejoint Messi et Cristiano Ronaldo sur la liste des stars obligés de rentrer chez eux sans trop convaincre le moins du monde. Sera-t-il un jour champion du monde?

Nombreux sont déçus, car une Coupe du monde sans le Brésil à l'étape décisive est tout simplement inimaginable. Elle serait même comparable à un corps humain vidé de l'essentiel de son liquide vitale, renchérisant les fanatiques de la Seleção. Le



Neymar sous le choc après l'élimination du Brésil par la Belgique

pape François, qui n'a jamais fait mystère de son goût pour le football, a cherché à les consoler à la fin de l'angélus de dimanche: «*Courage! il y aura une autre fois*». Cette phrase a une saveur particulière quand on connaît la rivalité footballistique entre l'Argentine, le pays du pape, et le Brésil.

## Place aux demi-finales

Mais, la Coupe du monde poursuit son petit bonhomme de chemin. Elle attend son futur mari. Elle attend, pour tout dire, suivant le règlement de ses géniteurs... jusqu'à ce qu'elle s'offre à cet homme-là. Dans cette liste, il ne reste que la France et la Belgique, créditées par les instituts de paris avant le match d'ouverture d'environ 15 % et 10 % de chances de soulever la Coupe, dimanche 15 juillet au Stade Loujniki de Moscou. Les deux sélections s'affrontent, et une seulement

ira en «grande» finale, tandis que le vaincu devra se contenter de la «petite», pour la troisième place samedi 14 juillet. Mais, l'Angleterre et la Croatie qui en découdront dans l'autre demi-finale n'ont pas dit leur dernier mot. Elles pourraient brouiller les cartes et rafler le trophée. On dira alors que ce Mondial russe a été vraiment celui des surprises, des grandes surprises. En attendant, les demi-finales sont autant d'énigmes dont les protagonistes ont la clé.

G.-S.M.

## Coupe du Congo

Les résultats ci-après ont été enregistrés dans le cadre des matchs aller des quarts de finale: AS Otohô-Inter Club (3-0), CARA-AC Léopards (0-0), La Mancha-Etoile du Congo (2-1), AS Cheminots-Diables-Noirs (0-0).

## A cinq mois de la CAN de handball féminin

## Que peut faire Thierry Vincent?

Un entraîneur français de handball a débarqué le 4 juillet dernier à Brazzaville. Son nom: Thierry Vincent. Il a été déniché à Toulon par la Fédération congolaise de handball (FECOHAND) qui lui a prescrit une mission précise: hisser les Diables-Rouges dames sur le podium de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba) que le pays abritera, du 2 au 12 décembre 2018. Thierry Vincent (58 ans) a une expérience d'entraîneur vieille de 36 ans. Il a entraîné pendant dix ans Toulon Saint-Cyr Var, l'une des meilleures équipes françaises avec laquelle il a presque tout gagné: championnat de Division 1 (2010), Champion's League (2010), Coupe des Coupes (2010 et 2012), Coupe de France (2011).

Quand on lui a proposé de venir au Congo pour quelque temps, il a sauté sur l'occasion! «*Nous nous sommes mis d'accord très rapidement, car j'avoue que j'étais très attiré par l'idée de m'occuper de l'équipe du Congo. Une équipe qui va accueillir la Coupe des Nations, c'est tentant, cela m'a attiré beaucoup*», dit-il.

D'aucuns pourraient avancer des chiffres faramineux pour expliquer la décision soudaine du coach français de venir tenter sa chance à Brazzaville. Jean-Claude Ibovi, président de la FECOHAND, le défend et annonce: «*J'ai été étonné qu'il se soit détaché des problèmes d'argent. La première chose qui l'a préoccupée est son projet et son plan qu'il nous a présentés*».

**Je connais le handball africain**  
Thierry Vincent n'est pas dépaycé en venant au Congo. Il avoue: «*Je connais déjà le handball africain. De 2007 à 2011 j'ai été détaché pour entraîner la Côte d'Ivoire avec laquelle j'ai rencontré le Congo deux fois et réussi de bonnes performances:*

*médaille de bronze aux Jeux africains 2007; médaille d'argent à la CAN 2008; qualification pour le Championnat du monde en Chine en 2009; médaille de bronze à la CAN 2010; championnat du monde 2014 au Brésil*». Il compte bien renouveler ces hauts faits au Congo.

L'ex-entraîneur de Toulon a un plan de bataille. Un tournoi international va se dérouler à Brazzaville, du 18 au 22 juillet à Brazzaville (Angola, Congo, probablement le Cameroun et la RDC). Il y a mieux. «*Grâce à*

*cinq mois du coup d'envoi de la compétition?*

En sa faveur, un passé qui plaide pour lui, une assez bonne connaissance du handball international, une sincérité apparente et un désir de bien faire.

Contre lui peut-être: le temps, trop court, même s'il se targue d'être l'homme de la situation. «*Si je suis là c'est que je pense que le podium est possible. Evidemment, si on avait eu un an et demi, ça aurait été mieux, deux ans, ça aurait été encore mieux.*



Le Français Thierry Vincent, nouvel entraîneur des Diables Rouges dames.

*mes réseaux et mes entrées, j'ai déjà conclu un stage qui débutera le 20 septembre et finira le 30 septembre en Hongrie avec plusieurs matches à disputer*», précise Thierry Vincent.

## Carte blanche

Le Français est formel concernant sa liberté des choix: «*On m'a, évidemment, laissé carte blanche pour le choix des joueuses. Le président a du caractère; c'est un homme de conviction, mais il aura en face de lui un manager pareil à qui on n'imposera pas les joueuses*».

Le nouveau patron des Diables-Rouges dames peut-il être le faiseur de miracles que tous attendent à

*On n'a que cinq mois. Ce n'est pas un challenge qui me fait peur, mais je ne vous dis pas aujourd'hui qu'on sera champion. Mais on va travailler pour essayer d'être champion d'Afrique ou vice-champion au numéro 3, puisque j'ai compris que n°4 il ne fallait pas. Je me donnerai les moyens de réussir*»

En vérité, il faut au handball féminin congolais un chef de commando pour l'opération «CAN». Thierry sera-t-il celui qui réussira à dynamiser une équipe qui court après sa gloire passée depuis 1985? Réponse le 12 décembre...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



**UNHCR**  
United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

## REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093 Tel.: 06 808 13 24/05 737 37 03  
18, Avenue Emile Biayénda Fax: +41 22 739 7279  
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur  
Centre ville - Brazzaville  
République du Congo

## ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la republication de l'avis d'appel d'offres ci-dessous:

Publication Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/009/2018-va «Demande de proposition pour la fourniture du service de transport aérien en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 03 août 2018 à 14 h 00.

Brazzaville, le 03 juillet 2018

Section Approvisionnements

Cabinet d'expertise comptable  
ExCoM & Associés

Société A Responsabilité Limitée au

**Capital Social de:** Un million (1.000.000) FCFA inscrit au RCCM de Brazzaville sous le N° CG/BZV/15 B 6071, NIU: M2015110001044116, domicilié Camp Clairons Case A 7 B agissant par son gérant en exercice

## AVIS DE CONSITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26 juin 2018, il a été constitué puis enregistré au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV/18B7501 et le NIU est M2018110000476172, une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes:

**Dénomination sociale:** JET-R CONFORT

**Forme de la société:** Société à responsabilité limitée unipersonnelle

**Capital social:** 5.000.000 FCFA  
**Nombre de parts sociales:** 1000

**Objet social:** La location, sous-location d'avions et le transport aérien.

Service de catering et l'assistance en escale d'avions. Organisation de voyages et d'événementiels. Formation. Location de voiture avec ou sans Chauffeur.

**Siège social:** Immeuble «Tours Jumelles Villarecci», face Hôtel Radisson Avenue Amilcar Cabral, BRAZZAVILLE.

**Durée:** 99 ans

**Gérant associé:** Josiane BOZEKE BOKOY, domiciliée à Brazzaville, 229, rue de la Musique Tambourinée; OCH MOUNGALI II, à Brazzaville.

**Numéro RCCM:** CG/BZV/15 B 6071

Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro: 18 DA 419 du 26 juin 2018

Pour insertion,

Madame Josiane BOZEKE BOKOYE



Coopération Union européenne - République du Congo  
**Un partenariat • Des actions • Des résultats**

## Congo Brazzaville : Inauguration du nouveau siège de la Délégation de l'Union européenne

C'est devant plus de 150 invités que Saskia De Lang, Chef de la Délégation de l'Union européenne, a ouvert cette cérémonie en présence d'une vingtaine de membres du Gouvernement congolais dont le Premier Ministre Clément Mouamba, de représentants des États Membres de l'Union européenne et des missions diplomatiques, des acteurs de la société civile et du secteur privé.

Dans son allocution d'ouverture, Saskia De Lang a fait part de la joie des collaborateurs de la Délégation, autrefois répartis dans 2 bâtiments, de travailler dans de meilleures conditions. Elle a évoqué le caractère exceptionnel de l'édifice, *"Résolument contemporain, à l'esthétique unique à Brazzaville et conçu par un bureau d'architecture italien pour répondre au mieux aux exigences de la Délégation"*.

Mais au-delà de la prouesse architecturale, ce nouveau bâtiment est d'abord et avant tout **"le trait d'union entre l'UE et le Congo et un pari sur l'avenir de leurs relations, relations qui doivent se fonder sur la transparence, la confiance, la réciprocité et le respect mutuel"**.

C'est ce qu'ont tenu à souligner tour à tour Saskia De Lang puis Koen Vervaecke, Directeur Général au SEAE\* pour l'Afrique, qui a effectué le déplacement depuis Bruxelles.



Koen Vervaecke



Ange Aimé Bininga

Les interventions du Maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba et du Ministre de la Justice et des Droits humains, Ange Aimé Bininga, s'exprimant au nom du Gouvernement, sont allées dans le même sens.

Tout en démontrant à travers des exemples concrets l'importance du rôle de l'Union européenne au Congo, qualifiée de **"partenaire majeur de développement"**, les autorités congolaises ont souligné la phase charnière qui caractérise actuellement les relations UE-Afrique, appelées à être redéfinies à l'orée du lancement de nouvelles négociations post-Cotonou.



Le Premier Ministre, Monsieur Clément Mouamba, et l'Ambassadeur de l'Union européenne, Madame Saskia De Lang, lors de la coupure du ruban symbolique

Avant la coupure du ruban symbolique par le Premier Ministre, le chef coutumier du quartier 36 de Poto-Poto a procédé à la bénédiction traditionnelle au vin de palme et à la noix de cola du bâtiment.

La cérémonie s'est terminée par une visite des locaux sous la forme d'une déambulation événementielle, retraçant symboliquement 55 ans de coopération UE-Congo à travers ses différents secteurs d'intervention.

Une coopération qui, avec ce nouveau bâtiment, s'inscrit plus que jamais dans la durée. **L'Union européenne est donc au Congo depuis longtemps et pour longtemps.**



Mise en scène des photos du Collectif Elili dans l'espace consacré aux Droits de l'homme et aux personnes vulnérables, un des secteurs clés de l'intervention de l'UE au Congo

### À PROPOS DE LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Basée à Brazzaville depuis sa création en 1963, la Délégation représente l'Union européenne en République du Congo. Elle appartient au réseau du **\*Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE)** de l'Union européenne qui compte plus de 140 Délégations dans le monde. Outre sa mission politique, elle met en oeuvre avec les autorités congolaises, les organisations de la société civile et d'autres partenaires, un important portefeuille de projets permettant de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des congolais.

Contact : Azaad Manté, Chargée de communication - Azaad.MANTE@eeas.europa.eu - (+242) 05 500 24 00

Site internet : eeas.europa.eu/delegations/congo - Facebook : facebook.com/ducongobrazza



**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**